

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'imprimerie Yamada
INCORPORÉE.

L'ELECTION DANS BAGOT

Les élections pour remplacer M. Marcile, ancien député de Bagot, auront lieu sous peu. On s'attend d'heure en heure à l'émission des brevets appelant les électeurs au scrutin.

La convention libérale pour le choix d'un candidat aura lieu mardi de la semaine prochaine à St-Liboire à une heure de l'après-midi.

On mentionne plusieurs candidats car il y a un grand nombre de personnes parmi les libéraux qui sont capables de faire de bons députés dans le comté de Bagot, mais on est assuré qu'il y aura l'entente la plus parfaite car tous se promettent de supporter celui qui ralliera la majorité des voix des délégués.

La convention aura lieu au bureau d'enregistrement du comté.

Elle sera présidée par l'Honorable M. Cardin et MM. René Morin, député de Saint-Hyacinthe, Paul Mercier, député de Saint-Henri, E. Phaneuf, député de Bagot au local et T. B. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, y assisteront. On s'attend à un très intéressant discours de l'Honorable M. Cardin attendu que ce discours sera le premier qu'il prononcera depuis la dernière élection fédérale.

M. Marcile ayant été élu, malade, par une majorité de 774 voix il n'y a aucun doute, s'il y a lutte, que le nouveau candidat libéral sera élu par une majorité encore plus forte.

LA CELEBRATION DE L'ARMISTICE

Le septième anniversaire de l'Armistice a été fêté avec grandes pompes dimanche dernier à Saint-Hyacinthe.

Il y a eu parade par les rues de la ville à laquelle ont pris part l'Association locale des Vétérans de la Grande Guerre, les Zouaves, le Régiment de Saint-Hyacinthe et la fanfare Philharmonique. Le corps de Police, le corps des échevins et le maire de la ville en ont fait partie.

Après avoir défilé par les principales rues de la ville, on s'est rendu au Manège Militaire où il y a eu une assemblée qui a réuni une couple de mille personnes.

Mgr Fontaine et M. Boucher, pasteur de l'Eglise protestante de cette ville, ont été les deux orateurs.

Mgr Fontaine avant de commencer son intéressante allocution a demandé à l'auditoire d'observer une minute de silence parfait à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre. Le discours de Mgr Fontaine a porté sur les grandes marques d'estime que Notre-Seigneur a témoigné aux soldats en honorant un des leurs, le Centurion, lorsqu'il se rendit chez lui pour guérir son serviteur malade.

Le révérend M. Boucher a aussi fait un très éloquent discours dans lequel il a développé l'idée que la civilisation finirait par triompher des guerres qui ne sont pas un mal nécessaire ni voulu par Dieu puisque Notre-Seigneur a dit un jour à un soldat : "Remettez votre épée au fourreau, car celui qui frappe par l'épée périra par l'épée."

Les deux orateurs ont été écoutés religieusement et ont été fort applaudis à la fin de leurs éloquentes discours.

L'assemblée s'est terminée par un morceau de fanfare.

MELI-MELO

VOTE OBLIGATOIRE EN AUSTRALIE

Nos amants de la liberté individuelle seront sans doute offusqués d'apprendre que le vote obligatoire sera introduit pour la première fois, il est vrai, dans une élection générale australienne le 15 courant.

Suivant les dispositions de la nouvelle loi, les registrateurs prépareront les listes de ceux qui s'abstiennent de voter, lesquels seront passibles d'une amende de \$10.00 pour contravention à ladite loi.

Ce sera peut-être le cas d'ajouter : Il est aussi difficile de passer des lois respectables que de faire respecter les lois.

ENCOURAGEONS L'AGRICULTURE

Nous apprenons des statistiques de Washington que 75.000 fermes et plus ont été abandonnées aux Etats-Unis. C'est un mal très grave que nous devons éviter dans un pays comme le nôtre où l'agriculture est un des pivots indispensables sur lesquels tourne notre avenir économique.

Les pays essentiellement agricoles sont moins en danger que les pays essentiellement industriels pour la bonne raison qu'on doit manger avant de porter des bas de soie.

Dans les pays comme la Grande-Bretagne où la seule circonscription de Galles compte 15,000,000 d'acres de bonne terre cultivable qui sont improductifs ; il n'est pas surprenant qu'au moindre malaise industriel il se trouve quelque quinze cent mille de sans-travail.

C'est le péril des pays qui favorisent trop le côté industriel au détriment de l'agriculture. Pour nous, développons nos industries, très bien, notre sol recèle des trésors incommensurables en produits miniers, disent les experts ; mais encourageons de toutes nos énergies l'agriculture variée, scientifique et pratique, ouvrons aux cultivateurs les marchés où ils puissent écouler ses produits, voilà l'idéal, voilà le moyen qui nous permettra de jouir d'une prospérité réelle, puisque nous aurons à notre disposition deux formidables appoints économiques : l'industrie et l'agriculture.

LES POMMES DE TERRE

Nous assistons à la hausse du prix de vente des pommes de terre. Ce sera sans doute une compensation à la modique récolte de ces tubercules, cette année.

Or le gouvernement de Washington, ayant décrété un droit d'entrée de 50 cts. les 100 lbs. sur les patates importées du Canada et la récolte de ces tubercules étant défectueuse aux Etats-Unis, cette année, nos voisins, ne voulant pas payer les patates Yankee à \$3.00 la poche, sont venus rassembler quantité de nos patates en dépit du droit plus haut mentionné.

Pour le cultivateur ça va bien pour le moment, mais l'approvisionnement fini, il se pourrait qu'une dégringolade se produise.

Ce qui est certain, c'est que le haut droit prohibitif est balayé comme un fétu de paille et que ce sera le consommateur, soit canadien, soit américain, qui paiera les frais de la noce.

Ceux qui préconisent la haute protection pourraient en tirer profit et se convaincre que les changements tarifaires sont d'une délicatesse des plus ténues et que les gouvernements n'y doivent procéder qu'après des études profondes, soigneuses, minutieuses, n'ayant en vue que le bien général ; et comme il est difficile de contenter tout le monde, c'est une tâche aussi périlleuse qu'importante, tâche que seuls les gouvernements qui s'entourent d'une commission d'experts en la matière peuvent résoudre utilement et efficacement.

REMETTONS-NOUS A LA BESOGNE, DIT L'HONORABLE M. TASCHEREAU

Certains journaux ont critiqué l'adhésion de notre province au parti libéral, dans les élections qui viennent de se terminer. Une voix autorisée a cru bon de défendre notre province et nous sommes heureux de la reproduire, convaincus qu'elle trouvera un écho fidèle non seulement dans ce coin du Dominion, où nous avons pour devise : "Je me souviens", mais chez tous les citoyens du pays, bien pensants et sincères. Nous laissons la parole à l'honorable ministre.

"Les gens devraient cesser de jeter de la boue à la face de la province de Québec, a déclaré le chef du gouvernement.

"J'estime que l'on commet une erreur en dépréciant la majorité de l'électorat de la province de Québec, parce qu'il ne s'est pas accordé avec la majorité de l'électorat de l'Ontario."

"Maintenant que le premier ministre King a fourni une déclaration exposant la situation, et que son opinion a été approuvée par Son Excellence, le gouverneur général, que je sais être un gouverneur constitutionnel, la seule chose à faire est d'attendre les événements.

"Entre temps, nous devrions nous remettre à la besogne et essayer de résoudre les problèmes que nous avons devant nous. Ce serait une bonne chose, si, entre temps, certaines personnes cessaient de salir la province de Québec. Soixante-quinze pour cent de la population de cette province a exprimé son opinion, opinion semblable à celle de quarante pour cent de l'électorat ontarien et semblable aussi à l'opinion unanime de la Saskatchewan. Par conséquent je ne vois pas pourquoi dans cette province, nous serions traités d'électeurs stupides et ignorants.

"Je crois que c'est une grave faute, principalement à un moment où tous les citoyens de bonne volonté s'efforcent d'établir l'union nationale d'insulter la majorité de l'électorat de la province de Québec, parce qu'elle ne s'est pas accordée avec l'opinion exprimée par la majorité de l'électorat de l'Ontario, quand bien même cette majorité serait composée d'hommes éclairés, de patriotes et de vrais Canadiens.

"Le vote appartient au citoyen et il peut en faire ce qu'il veut."

ELECTIONS FEDERALES 1925

DETAIL OFFICIEL DU VOTE POUR LE COMTE DE BAGOT

	Fauteux	Marcile	Maj.	Maj.
			Marcile	Fauteux
Ste Christine	61	171	110	
Acton-Vale	158	436	278	
St-André d'Acton	100	158	58	
St-Théodore d'Acton	203	141		62
St-Nazaire	211	119		92
Upton	275	342	67	
Ste-Hélène	200	125		75
St-Hugues	293	283		10
St-Simon	289	196		93
St-Liboire	219	326	107	
Ste-Rosalie	342	164		178
St-Dominique	195	356	161	
St-Pic	251	754	503	
	2797	3571	1284	510

Majorité de J. E. Marcile : 774.

L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES.

PROGRES REALISES EN CES DERNIERES ANNEES.

AMELIORATION DE QUALITE

Trois choses sont nécessaires dans les premières phrases du développement d'une industrie : des conditions appropriées, un peuple intelligent et industrieux, et un marché. C'est à ces trois choses que nous

devons les progrès merveilleux par lesquels l'agriculture canadienne s'est signalée en ces trente dernières années.

Cependant, ce développement de la production agricole n'a pas été le privilège exclusif du Canada en ces dernières années ; d'autres pays, qui font aussi le commerce d'exportation des produits agricoles, ne sont pas restés inactifs ; il s'en faut de beaucoup. Les pays qui nous font la concurrence la plus vive sur le marché anglais — le Danemark, pour le bacon et le beurre, la Nouvelle-Zélande, pour le fromage, l'Argentine, pour le bœuf et les Etats-Unis, pour les fruits — ont tous également augmenté leur production et amélioré la qualité de leurs produits.

Il y a déjà longtemps que le Ministère canadien de l'agriculture s'est rendu compte de la lutte que nous aurions à soutenir sur le marché anglais, qui est le seul marché à notre disposition, et de l'énergie et de l'esprit de ressource déployés par nos concurrents, mais ce n'est qu'en ces toutes dernières années que nous avons découvert ou que nous avons mis à exécution le moyen qui paraît être le seul efficace pour résoudre ce problème. Ce Ministère est aujourd'hui convaincu, comme le sont du reste la plupart des cultivateurs de ce pays, que le "classement par qualités" de nos produits agricoles est le moyen qui nous permettra de sortir victorieusement de cette lutte et qui nous donnera la place à laquelle nous avons droit sur le marché anglais.

CLASSEMENT PAR QUALITES

Par "classement par qualités" on entend la classification de tous les produits — aussi bien la laine, les pores, le fromage, le beurre, les oeufs, les pommes, les poires, le foin, le blé, que les autres, dans ce que l'on peut appeler, d'une façon générale, quatre catégories : "meilleure", "bonne", "passable", et "pauvre". Ce ne sont pas là les mots exacts dont on se sert dans la description de ces catégories, mais c'est bien ce qu'ils signifient. Ce classement sert à trois objets :

(1) *Il instruit.* — Lorsque le producteur voit la qualité relative de ses produits, il est encouragé à maintenir cette qualité si elle appartient à la meilleure catégorie ou à l'améliorer, si elle n'est pas aussi bonne qu'elle pourrait l'être.

(2) *Il rend justice.* — Lorsque les produits ne sont pas classés, l'article de qualité inférieure rapporte souvent, pour différentes raisons, autant que l'article de qualité supérieure, et celui qui s'est donné la peine de mettre un produit supérieur sur le marché, perd ainsi tout l'honneur et tout l'avantage qu'il devrait, en toute justice, en retirer.

(3) *Il facilite le commerce.* — Le commerçant, sachant qu'il peut avoir confiance dans l'article qu'on lui offre, n'hésite pas à l'acheter, et tout le monde apprend graduellement à connaître l'apparence et le goût que doit avoir un article de bonne qualité. En somme, le classement entraîne l'uniformisation ou la "standardisation" et permet au producteur d'obtenir les meilleurs prix pour le meilleur article.

Beurre et fromage. — Le classement par qualité de tous les beurres et fromages canadiens destinés à l'exportation est devenu obligatoire au Canada depuis le 1er avril 1923. Nous n'avons fait en cela que suivre l'exemple des pays qui, depuis plusieurs années déjà, pratiquent le classement des produits laitiers, aussi bien pour le commerce domestique que pour l'exportation. Une amélioration très sensible a été constatée la deuxième année, par comparaison à la première. Disons ici, comme preuve de l'effet du classement officiel sur la qualité de nos produits, qu'en 1924, la quantité de fromage No. 2 au Canada avait diminué de 5.55 pour cent, par comparaison à 1923 ; la quantité de beurre pasteurisé No. 2 avait diminué de 5.3 pour cent et celle du beurre non pasteurisé No. 2, de 5 pour cent. Il y a eu, bien entendu, une augmentation correspondante dans la qualité No. 1 de ces articles.

L'effet immédiat de cette amélioration a été de remettre notre fromage à la place qu'il occupait "le meilleur sur le marché anglais" et, en même temps, de faire valoir notre beurre auprès des agents à commission britanniques, qui manifestent maintenant un intérêt beaucoup plus vif dans ce produit.

Pores. — Le classement des pores aux salaisons et aux pores à bestiaux est pratiqué depuis un peu plus de deux ans par le Ministère de l'agriculture. La prime de 10% que paient les salaisons pour les pores à bacon "select" ou de choix, de préférence aux pores lisses-épais, suivant le classement fait par nos experts, a merveilleusement amélioré la qualité de nos pores et stimulé le développement de l'industrie. Le ministère envisage maintenant le classement du bacon d'exportation, qui sera probablement entrepris dans un avenir prochain. Il n'a pas été nécessaire, heureusement, d'attendre que ce classement du bacon soit institué pour se rendre compte des avantages qui doivent en découler. L'amélioration dans la qualité des pores livrés à nos abattoirs et l'encouragement que cette amélioration a donné à l'industrie des salaisons, ont à leur tour encouragé nos salaisons à fournir un meilleur article, mieux préparé et mieux expédié au marché anglais, et des progrès ont donné des résultats des plus frappants. Un ou deux exemples nous permettront d'en comprendre toute la signification. — Une salaison canadienne a présenté, ces deux derniers automnes, des flèches Wiltshires à l'exposition laitière de Londres, et a réussi, chaque année, à remporter le premier prix ; un fait encore plus important, c'est que le bacon canadien qui, il y a deux ans seulement, était coté ordinairement de 10 à 15 ou 18 shillings par cent livres au-dessous du bacon danois, a fait de tels progrès dans l'estime de l'acheteur de gros anglais que la différence minimum de prix aujourd'hui entre notre bacon et le meilleur produit n'est plus que de 1 shilling ou moins, et la différence maximum de tout au plus 5 ou 6 shillings les 100 livres. Cette hausse de prix est sans doute due à la qualité, elle s'est développée très graduellement ; la différence a diminué d'un shilling ou deux par mois, si bien qu'aujourd'hui il n'est pas rare de voir du bacon canadien vendu au même prix que l'article danois.

Oeufs. — Le Canada est le premier pays qui ait entrepris de clas-

Suite en dernière page

FETE DU SOUVENIR A STE-URSULE

Visite des MM. Magnan à leur paroisse natale.

Dimanche le 14 octobre c'était grande fête dans la paroisse de Ste-Ursule. Les paroissiens s'étaient fait un honneur et un plaisir de venir en foule saluer des membres des plus distingués de leurs concitoyens dans la personne de MM. Aristide Magnan, curé de St-Désiré-du-Lac-Noir, comté de Mégantic, Hormidas Magnan, publiciste du Ministère de la Colonisation, de Québec, C. Joseph Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, R. S. Marie-Adeline (Marie-Georgina Magnan) des RR. SS. de la Providence de Montréal.

Cette fête toute spontanée fut des mieux réussies.

Les distingués visiteurs arrivèrent dans la paroisse vers les trois heures de l'après-midi, le 3 octobre. Le trajet de Louiseville se fit en auto. En arrivant dans la paroisse de Sainte-Ursule, on commença, en quelques sorte, un pèlerinage historique. Inutile de dire que ce fut une éclosion de souvenirs et de réminiscences des jours d'antan. En arrivant à la côte du Moulin de la Carrière, on évoqua le souvenir de la petite école où les MM. Magnan puisèrent les premiers rudiments de l'instruction. Ensuite ce fut la visite du moulin de la Carrière qui fut la propriété de leur père M. Jean-Baptiste Magnan, de 1852 à 1867. Puis on fit la visite de la maison ancestrale située à quelques pas du moulin. De là le voyage se continua au village où M. le curé de la paroisse, M. J.-G. Laquerre reçut les distingués visiteurs. Les membres présents de la famille Magnan à cette fête furent : MM. l'abbé D. M. Aristide Magnan, Hormidas Magnan et sa dame, Charles-Joseph Magnan et sa dame, R. S. Marie-Adeline, Charles Magnan, pianiste-organiste, de Québec, fils de M. Hormidas, l'abbé Antonio Magnan, vicaire à Ste-Anne-de-la-Pérade, Madame Veuve Ernest Magnan, de Maskinongé, et ses demoiselles Aurélie, Gabrielle et Adeline.

Le dimanche, la grand'messe fut chantée par le chanoine François Boulay, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, assisté de l'abbé Pierre Boulay, curé de St-Léon et l'abbé Antonio Magnan, vicaire de Ste-Anne-de-la-Pérade. Après l'évangile, l'abbé Aristide Magnan donna le sermon de circonstance, prenant pour texte :

Nisi Dominus aedificaverit domum in vanum laboraverunt qui aedificant eam. — Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent.

Le prédicateur commenta la parabole du figuier. "Notre Seigneur voulant que tous portent des fruits. Dans cette journée de fête paroissiale comme l'a si bien dit votre curé, je crois que nous pouvons faire un rapprochement avec la paroisse." Nous allons donc examiner, quels sont les fruits qu'une paroisse doit produire. L'orateur fit un court historique de l'organisation paroissiale du point de vue civil, scolaire et religieux. Obligation de faire de bons citoyens, honnêtes, probes, charitables, remplis de bons sentiments. Obligations des parents à faire l'instruction de leurs enfants. "Actuellement vous êtes en élection (ne craignez rien je ne parlerai d'aucun parti) seulement s'il est un temps où il faut bien connaître ses devoirs pour rendre un bon jugement, en donnant son vote, c'est bien celui-là. Il faut mettre en oeuvre son intelligence pour discerner quel sera le meilleur représentant." Les petits enfants qui pullulent dans la famille ce sont les fruits que Dieu demande. Il faut prendre

soin des enfants, les élever chrétiennement, les corriger. L'orateur commenta ensuite ces paroles : Si tu veux être parfait vend tout, quitte tes parents et suis-moi. "Je voyais au presbytère un magnifique cadre donnant les photographies des prêtres natifs de Sainte-Ursule, au nombre de vingt, beau nombre, mais chaque famille devrait avoir un représentant dans le monde religieux."

Le troisième fruit que doit produire la paroisse canadienne, former des patriotes, capables de défendre nos intérêts, aimant le sol qui les a vus naître, ne le désertant pas pour aller aux Etats-Unis où leurs âmes sont exposées au point de vue de la foi. Une paroisse ne doit pas seulement consister en une série de belles terres mais il faut surtout donner des vocations religieuses. Car la moisson est grande et les ouvriers manquent. Quel que soit l'état, la condition, le rôle social, "Nous sommes des enfants de cette paroisse, notre mère ne faisait pas grand bruit, notre père joua un rôle humble, nous ne vous demandons pas de nous imiter, mais nous venons vous demander de produire des vocations religieuses."

"Le Seigneur sera disposé à vous pardonner certains abus, lorsque vous vous présenterez devant lui avec vos enfants, la couronne de gloire sera placée sur votre front."

A la messe, il y avait beaucoup d'anciens citoyens de Sainte-Ursule, qui s'étaient fait un devoir de venir assister à cette fête paroissiale. Le chant, à la grande messe fut fait par la chorale de Ste-Ursule sous l'habile direction de M. Charles Charette, maître de chapelle. A la console de l'orgue était M. Freddy Lambert, organiste.

A deux heures et demie de l'après-midi, dans l'église paroissiale remplie à pleine capacité le programme suivant fut exécuté, sous la présidence du curé J.-G. Laquerre.

1. — Ouverture de la séance par M. le Président.

2. — Orgue. Prélude en do majeur Back. M. Charles Magnan, organiste de Notre Dame du Chemin, Québec.

5. — Conférence : La famille canadienne, ses origines et son heureuse influence sur les destinées du peuple Canadien-français. M. Hormidas Magnan, Publiciste au Ministère de la Colonisation à Québec.

4. — Orgue : Tocatta Du-bois. M. C. Magnan.

5. — Conférence : La famille canadienne et ses traditions. M. C. J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec.

6. — Orgue : (a) Menuet. Beethoven ; (b) Gavotte .. Martini ; (c) Grande Marche triomphale, Guilmant. M. C. Magnan.

7. — Allocution de Monsieur le Président.

8. — Orgue : Symphonie improvisée sur des airs canadiens. M. Charles Magnan.

O Canada

Résumé de la conférence de M. Hormidas Magnan : La paroisse canadienne ; ses origines, et son heureuse influence sur les destinées du peuple Canadien-français. Formation de la paroisse, débuts, la paroisse en France. Nos pères en arrivant dans la Nouvelle-France, se groupèrent, formèrent des paroisses comme celles qu'ils avaient quittées — développement de la paroisse canadienne. Eglise, couvent — son organisme — écoles — esprit paroissial — cellule sociale — rôle du clergé — "Mais nous nous hâtons de le dire, si notre peuple a pu survivre, grandir, et se multiplier, c'est qu'il est resté fidèle aux traditions françaises et catholiques qu'il avait emportées avec lui par delà l'Océan, dans les solitudes du Canada. Le salut de notre nationalité et la survivance si extraordinaire de notre foi religieuse et de notre langue, au milieu de tant d'occasions et de dangers sont dus à l'admirable organisation paroissiale



GIN CANADIEN Melchers CROIX-D'OR

LE MEILLEUR GIN

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros : 42 onces - Prix \$3.80
Moyens : 26 onces - " 2.55
Petits : 10 onces - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montréal
DISTILLERIE A BERTHERVILLE



LES RAYONS ULTRA - VIOLETS

Des recherches scientifiques faites en ces derniers temps ont permis de produire artificiellement les rayons ultra-violet de la lumière solaire qui sont des principes curatifs assurés.

M. le Dr. L. A. Beaudry, notre éminent médecin-chirurgien, qui se tient au courant de tous les nouveaux développements de la science médicale, vient de se munir d'un des plus modernes appareils pour la production et l'application des rayons ultra-violet.

Il a été installé par des spécialistes et il est maintenant à la disposition du public de St-Hyacinthe.

Les rayons ultra-violet ne paraissent pas à l'oeil nu dans le spectre solaire. Ce sont les rayons plus élevés que le violet dans l'échelle des couleurs de la lumière répartie par le prisme. On les appelle quelquefois rayons actiniques et ce sont eux qui produisent la brûlure du coup de soleil.

Il n'y a que le quartz fondu qui puisse transmettre les rayons ultra-violet. Comme il transmet ces rayons mêmes dans le sens de sa longueur, s'il est en baguette, on peut, grâce à lui, appliquer les rayons ultra-violet à des fins locales.

Les rayons ultra-violet sont tellement puissants qu'une lampe à vapeur de mercure de 22 volts, placée dans un tube de quartz est suffisante pour stériliser 132,000 de gallons d'eau dans 24 heures, détruisant tous les germes nocifs qu'elle peut contenir.

Nous félicitons M. le Dr. Beaudry d'avoir fait les frais d'une installation du genre à St-Hyacinthe, car nous sommes assurés qu'il rendra des services considérables à notre population en mettant à la portée de ceux qui peuvent en avoir besoin un nouvel agent curatif dont la valeur est maintenant prouvée hors de tout doute.

6-13-20-27n

le commencée par Mgr de Laval, et à l'attachement de nos ancêtres au clergé canadien."

"Quel beau tableau nous fait de la paroisse canadienne, Dom-Paul Benoit : Elle est la cellule mère du Canada Français ; elle répare et entretient sa vie. Le Canadien-français, en effet, aime son église, y puise un amour indestructible de sa religion, de sa langue et de sa race, confondus ensemble dans ce lieu saint." N'est-ce pas Mgr Forbin-Lauson qui disait : O Canadiens Français, peuple au coeur d'or et aux clochers d'argent ! ... Que vous êtes heureux ! "N'affaiblissons jamais chez nous, soit dans nos villes, soit dans nos campagnes l'esprit paroissial." "Si le Canada est resté fidèle aux traditions de sa race et à la foi de ses ancêtres, c'est grâce à la paroisse canadienne."

M. le commandeur Charles-Joseph Magnan nous fit un magnifique exposé de la famille canadienne



La Dernière Semaine au Cours de Laquelle vous Pouvez Acheter un Balai Electrique

EMPIRE Authentique
POUR \$ 35.00

Ne laissez pas cette occasion exceptionnelle vous échapper. Assurez-vous la possession d'une de ces nettoyeuses fiables et réputées. Procurez-vous votre nettoyeuse dès aujourd'hui. \$35.00 comptant ou \$38.50 payables \$1. comptant et \$1. par semaine — si vous achetez tout de suite.

SOUTHERN CANADA POWER
CO. LIMITED.



"APPARTIENT A CEUX QU'ELLE SERT"

L'argent en banque ne dort pas

VOTRE DEPOT A LA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

VOUS OFFRE PLUSIEURS AVANTAGES:

1. Votre argent est en sûreté.
2. Il vous rapporte de l'intérêt.
3. Il demeure à votre disposition en attendant une occasion favorable.
4. Il assure bon accueil à vos demandes éventuelles de crédit.
5. Il contribue à l'activité économique, dont vous bénéficiez.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve
\$11,000,000

Actif
\$128,164,216

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL
LE CLAIRON

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le

27 septembre 1925

Montréal, St-Hyacinthe,
Richmond, Québec,
Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants prendront effet dimanche le 27 septembre.

Nos. 116-16 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a.m., au lieu de 9.37 a. m.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a. m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 remplacera le train No. 17-43 et partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p. m. arrivant à Montréal à 8.35 p. m.

Le train No. 17 laissant St-Hyacinthe à 5.22 p. m. n'est pas changé cette semaine.

Le train No. 34-14 quittant Montréal à 11.15p.m. tous les jours partira désormais à 11.30 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a. m.

Le train No 15-33 laissera St-Hyacinthe à 5.32 a. m. au lieu de 4.48 a. m. et arrivera Montréal à 7.15 a. m.

Montréal - St-Hyacinthe
Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 p. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement, est retranché.

Le train No. 38 laissera Montréal 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté au lieu de 4.20 p. m.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, est retranché.

Le train No 39 le dimanche seulement partant de St-Hyacinthe à 7.30 p. m. est retranché.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p. m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

J. P. Lazure, chef de gare,
ou à E. O. Picard, agent de ville.
35 rue Laframboise

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER
VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard.
Tél. 143.



LIVRE sur les
Mœurs des Chinois et
comment on les nourrit
Bavard gratis par l'envoi
à votre adresse.
M. CLAY-GLOVER, Inc.
129 West 24th Street
New-York, U. S. A.

Suite à la page 7

LES HISTOIRES DU CLAIRON

MEVENTE
DES PORCS

Baudru, petit fermier du Cantal, n'avait pas vendu son porc à la foire ; le coeur aigri, il le ramena à la maison en accusant le gouvernement ; aussi, lorsque, aux vacances le député Ramastou vint visiter ses électeurs, il ne se gêna pas pour lui exprimer son mécontentement.

Ramastou embrassa les enfants sur leurs joues toutes barbouillées de fromage, puis il tendit les deux mains au paysan.

— Mon brave ami, cela va tous jours bien, dit-il.

Baudru répondit froidement aux avances du député.

— Ça ne va que d'une jambe, m'sieu le député dit-il ; les cochons, vot' respect, ne se vendent point.

Ramastou devint sérieux ; Baudru était un électeur influent.

— Vous m'étonnez, observa-t-il, c'est incroyable.

— C'est comme ça, reprit Baudru, et quel cochon ! un cochon superbe ! il n'y en a point de pareil à dix lieues à la ronde. C'est une calamité ! Venez le voir, vous en jugerez.

Ramastou suivit le paysan dans la cour de la ferme.

Baudru ouvrit la porte d'un réduit dans lequel se prélassait le porc invendu.

— La belle bête ! s'écria avec admiration le député, en joignant les mains.

— Est-il biau, hein ? Est-ce que vous en voyez d'aussi biaux à Paris ?

— Jamais ! mon ami, protesta Ramastou.

— Si un goret si ben venu ne se vendent point, c'est de la faute du gouvernement, reprit Baudru avec l'entêtement du paysan qui a une idée fixe. Si les cochons ne se vendent point, je ne votons plus pour vous et personne dans le pays.

— Diable ! pensa Ramastou.

— Je suis de votre avis, dit-il, le gouvernement ne fait rien pour l'agriculture ; soyez tranquille, je l'interpellai, je lui dirai son fait.

— A la bonne heure ! Si je votons pour vous, c'est pour que les goret se vendent.

— Rassurez-vous, je porterai vos doléances à la tribune.

— Je n'élevons point des cochons pour en faire des reliques.

— J'interpellai le ministre ; je le mettrai en demeure de s'expliquer.

— Y faut y demander pourquoi.

— Au besoin, j'en ferai une question de cabinet, je poserai la question de confiance.

— Je ne voulons point de promesses.

— Nous voulons des actes ; comptez sur moi, dit Ramastou, en prenant congé du payson.

A la rentrée des Chambres, Ramastou fidèle à sa promesse, déposa une demande d'interpellation au sujet de la mévente des pores proposa l'urgence ; malgré l'opposition du ministère, l'urgence fut votée et Ramastou, d'une voix émue, interpella.

Il fit un tableau sombre de la campagne dépeignant les tribulations des agriculteurs, le malaise toujours grandissant.

— Pour comble de malheur ! s'écria-t-il, les pores ne se vendent pas, je sais un département où il ne s'écoule pas un seul porc, symptôme alarmant sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention du gouvernement.

Que fait-il pour l'agriculture ? Rien. Il se borne à protéger les raffineurs, les capitalistes, et pendant ce temps, le malheureux cultivateur, pâle, étioilé, mourant de faim, succombe à la tâche !

(Applaudissements sur tous les bancs de l'opposition.)

Le président du conseil. — Je ne dissimule pas que l'agriculture traverse une crise ; le gouvernement ne s'en désintéresse pas, au contraire ; il s'est déjà occupé de la question.

Ramastou, continuant. — Malgré des améliorations plus apparentes que réelles, la crise continue ; les pores sont en souffrance : ce n'est qu'un cri dans la campagne, et le paysan, découragé, se demande avec angoisse s'il doit continuer à se livrer à la reproduction de cet intéressant animal qui nous donne une alimentation si appréciée, une alimentation qui est le fondement de la charcuterie, la fortune du pays, une de ses gloires les moins contestées. Allez à Sainte-Menehould.

Une voix. — Cachez vos pieds ! Ramastou, reprenant. — Allez à Sainte-Menehould.

Voix nombreuses. — N'y allez pas, on vous les prendrait.

Ramastou. — Et vous constatez avec orgueil la suprématie du porc français. Quand un pareil produit ne trouve pas d'écoulement, c'est la faute du gouvernement.

(Nombreux applaudissements.)

Ramastou. — S'il y a surabondance de pores, en revanche, l'agriculture manque de bras. La main d'oeuvre est hors de prix. Les jeunes gens préfèrent l'atmosphère enfumée de l'usine à l'air embaumé des champs ; les jeunes filles quittent la campagne pour courir à la ville.

Une voix. — Oh ! Oh !

Ramastou. — C'est encore la faute du gouvernement.

— Enfin, messieurs, c'est la concurrence étrangère qui ferme tous les débouchés aux pores français. Regardez autour de vous ; la France est infestée de cochons étrangers : cochons d'Amérique, cochons d'Italie.

Une voix. — Et le fromage d'Italie ?

Ramastou. — Et le gouvernement se croise les bras ! Toutes les améliorations promises tournent en eau de boudin !

L'orateur est vivement félicité.

Le président du Conseil. — Je suis d'accord avec l'orateur sur le fond de la question ; mais je crois qu'il exagère un peu. Il se peut que, dans quelques régions, les pores se soient mal vendus ; il n'y a pas autant de mal que l'honorable interpellateur veut bien le dire.

Ramastou. — J'ai vu, de mes yeux vu des centaines de pores superbes qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs !

Une voix. — Si on e verrait, e bene trovato.

Un député du centre. — On voulait les vendre trop cher.

Ramastou. — On n'en voulait à aucun prix ! Je le maintiens, c'est la faute du gouvernement qui ne fait rien pour les pores.

Le président du conseil. — Le gouvernement a toujours porté le plus grand intérêt à la race porcine ; il l'a toujours entourée de sa bienveillance ; il fera tout ce qu'il sera possible de faire pour encourager la reproduction de cette race si utile. La mévente des pores doit surtout être attribuée à l'excès de production. Cette année, il y a eu trop de pores en France.

Une voix à droite. — Parlez pour vous.

Le président de la Chambre rappelle à l'ordre l'interpellateur.

Le président du conseil. — Il faut attendre que le trop plein soit écoulé.

Saindou charcutier et député socialiste.

— Le gouvernement ne protège pas la charcuterie nationale. Est-il vrai que les soldats consomment du lard d'Amérique ?

Murmures d'indignation sur tous les bancs.

Le président du conseil. — On ne peut pas contenter tout le monde et son père ; La Chambre veut que l'on fasse des économies, le lard d'Amérique est d'un prix de revient inférieur ; de l'avis de tous les hygiénistes, il est aussi sain ;



Unique
en son genre.

Elle satisfait vos amis et vous-même. Aucune bière n'est aussi riche ni aussi crémeuse que la BOSWELL

La Première Brasserie au Canada — fondée par Jalon en 1868

BIERES ET PORTER
BOSWELL

Le Commandant de l'Empress of Scotland



Le capitaine R. G. Latta, jusqu'à ces derniers temps commandant du "Montroyal" du Pacifique Canadien, à qui vient d'être confié le commandement de l'"Empress of Scotland", le plus gros paquebot de cette compagnie. Le capitaine Latta remplace sur l'"Empress of Scotland", le capitaine Gillies, récemment nommé gérant des Services Maritimes du Pacifique Canadien. Ce dernier était très avantageusement connu dans les cercles maritimes de l'est du Canada. Il aura maintenant ses bureaux en Angleterre.

d'où je..

Voix nombreuses. — C'est faux !

Ramastou. — Je proteste !

Saindou. — C'est t'honteux ; c'est un manque de patriotisme.

Le président de la Chambre. — Vous n'avez pas le droit de suspecter le patriotisme des membres du ministère ; je vous rappelle à l'ordre.

Saindou. — Je m'en f. i. che !

Le président de la Chambre. — Avec inscription au procès-verbal.

Saindou. — Zut !

Le président de la chambre. — Et je vous engage à vous servir d'expressions parlementaires.

Saindou. — Va donc, vieux fourneau !

Les épithètes injurieuses se croissent de tous côtés.

Ramastou, dominant le tumulte. — Je dépose l'ordre du jour suivant : La Chambre blâmant le manque de patriotisme du gouvernement, l'invite à prendre les mesures nécessaires pour assurer la vente des pores français.

Le président du conseil. — Je ferai remarquer à la Chambre que l'opposition suivant son habitude, veut jouer au gouvernement un pied de cochon ; elle jugera. Le ministère n'acceptera que l'ordre du jour pur et simple.

Il est mis aux voix ; la droite s'unit à l'extrême gauche, l'ordre du jour est repoussé à une grande

majorité.

Le ministère est renversé. Tout cela parce que Baudru n'a pas vendu son cochon.

Un voisin lui apprend la nouvelle.

— T'es content, lui dit-il, les ministres sont chassés.

Baudru, flatté au fond. — Tout de même, mais à présent je vas t'y pouvoir vendre mon cochon ?

Eugène Fourrier.

LES PUCERONS
DES SERRES

Les pucerons ou poux des plantes — que l'on appelle aussi "mouches vertes" ou "mouches noires" — sont un fléau auquel les fleuristes doivent faire une guerre incessante. Ils se nourrissent de la sève de la végétation tendre des plantes, détruisant parfois entièrement ces dernières et souvent abîmant les feuilles. Les feuilles tordues et enroulées révèlent souvent leur présence sur les plantes. Ils ont une puissance de multiplication prodigieuse, mais, comme le dit le bulletin No. 7 du Ministère fédéral de l'Agriculture intitulée "Les insectes qui nuisent aux plantes de serres", il est facile de les maîtriser en arrosant avec des pulvérisations de nicotine ou en fumigeant avec des extraits de tabac ou du gaz hydro-

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste lectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Après
la Classe!

Au retour de l'école, les enfants raffolent des tartines au Sirop CROWN BRAND. Donnez-leur en chaque jour — il est savoureux, facile à digérer et précieux à cause de ses merveilleuses qualités nutritives.

Demandez notre Nouveau Livret de Recettes
Edwardsburg — Gratia.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED. - MONTREAL

EDWARDSBURG

CROWN
BRAND
SIROP DE MAÏS

"Un Ami de la Famille"

CB9

Rien n'est si économique
que la lumière électrique



VOUS pouvez
éclairer un vovoir
ordinaire pendant
plusieurs heures
pour le coût du ci-
gare le meilleur
marché.

LAMPES MAZDA
EDISON

Un Produit de la General Electric

Vendu par la Southern Canada Power Company, Limited L58

cyanique. La pratique générale, dit l'auteur du bulletin, est de pulvériser lorsqu'il n'y a que quelques plantes d'attaquées et de fumiger lorsque toute la serre ou presque toute la serre est infestée. Si l'on se sert des extraits de tabac préparés dans le commerce, on fera bien de suivre en toutes lettres les instructions des fabricants, sans oublier que les violettes peuvent souffrir

des fumigations de tabac et des pulvérisations de nicotine. Pour combattre le puceron de la violette il faut se servir de gas acide hydrocyanique mais en prenant les plus grandes précautions, pour ne pas en respirer soi-même, car ce gaz est un poison mortel. Il faut en outre aérer énergiquement la serre pendant une demi-heure au moins après avoir employé ce gaz.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

Nov. 10. — Joseph, Lucien, Philippe Lapointe, fils de Lucien Lapointe, facteur d'orgues, et de Marie - Anna Ethier. Parrain et marraine : Alphonse Lapointe et Albina Côté, grands-parents de l'enfant.

Nov. 11. — Joseph, Marcel, Gérard Gaumond, fils de Aimé Gaumond et de Régina Prunier. Parrain et marraine: Maurice Gaumond, frère de l'enfant et Yvette Arpin.

Sépultures

Nov. 7. — Adeline Tétrault, veuve de Joseph Jubinville, décédée à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Nov. 9. — Augustin Phaneuf, veuf de Adeline Lagacé, décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

PAROISSE

Baptême

Nov. 6. — Joseph, Amédée Tétrault, fils de Esdras Tétrault et de Aurora Deschênes. Parrain et marraine : Amédée Côté et Rosa Tétrault.

Sépulture

Nov. 10. — Ronald Thérberge, fille de Georges Thérberge et de Rose-Délina Bélanger, décédée à l'âge de vingt-deux ans et neuf mois.

FUNERAILLES DE M. J. E. MARCILE

Les funérailles de Monsieur J. Edmond Marcile, député de Bagot aux Communes, décédé jeudi dernier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ont eu lieu le 9 courant à 10 h. 30 m. dans l'église paroissiale d'Acton-Vale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Des membres du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, des citoyens de toutes les parties du comté et de plusieurs autres villes étaient venus en grand nombre pour rendre un dernier hommage à celui qui, pendant 28 ans fut le représentant du comté de Bagot aux Communes.

Le cortège funèbre quitta la résidence du défunt après l'arrivée du train de Montréal. La fanfare d'Acton-Vale, conduisait la marche.

Conduisaient le deuil les fils du défunt : M. Albert Marcile, de Buckingham, M. Gaston Marcile, d'Acton-Vale, M. Philippe Marcile, de Montréal.

Les porteurs étaient : M. le Dr F. H. Daigneault, MM. Georges Deslandes, J. A. F. Gauthier, Damase Lagacé, Octavien Vadnais et Joseph Jetté.

Suivaient son épouse, ses filles, Mme H. Lacroix (Berthe), Mme E. Gauvin (Alice), Melles Gertrude, Marie-Ange et Yolande ; Mme H. Hamel, sœur du défunt, MM. H. Hamel, L. Hamel, Hector Lacroix, Edwill Gauvin, René Lacroix, M. et Mme Lamoureux, Montréal, M. et Mme L. A. Gratton, M. et Mme Ernest Yvon, M. et Mme Louis Yvon, M. et Mme V. J. Mongeau, M. L. A. Gratton, Mme L. Cournoyer, Mme B. Lemire, Melles Phaneuf et I. Mongeau. L'absoute fut chantée par l'abbé Auguste Laurence, curé de St-Ephrem d'Upton.

Le service funèbre a été célébré

par M. l'abbé A. Roy, assisté de MM. les abbés R. Vadnais et R. Péloquin. La chorale paroissiale a chanté, sous la direction du Dr L. Gaucher, la messe harmonisée de Dupont. Touchait l'orgue le notaire G. Beaudoin.

Dans le cortège : l'hon. P. J. A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, M. René Morin, député de Saint-Hyacinthe, M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, M. T. Bouchard, maire de St-Hyacinthe, M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, l'hon. André Fauteux, M. E. Phaneuf, M. S. E. Desmarais, M. E.-W. Tobin, député de Richmond-Wolfe, MM. les notaires G. Dumaine, L. de G. Daigneault, O. Lemonde, O. E. Brunelle, D. Morin, E. Saint-Pierre, L. O. Deslandes, M. A. B. M. McNoughton, surintendant général du Canadien National, M. W. H. Campbell, de Saint-Hyacinthe, MM. J. A. Pilon et J. B. Bathalon, régistrateurs, MM. A. A. Béland, Paul Lambert, A. P. Beaupré, H. Hamel, J. E. Phaneuf, A. E. Boulay, A. Fontaine, E. Gagnon, les docteurs F. Yergeau, L. Charpentier, Ch. E. Archambault, L. Gauthier, F. H. Daigneault, E. Gauvin.

Tributs floraux : le très honorable William-Lyon Mackenzie King l'hon. P. J. A. Cardin, M. J. E. Phaneuf, M. P. P., Mme J. E. Archambault, Mmes Guertin, M. et Mme T. Labelle, les inspecteurs fédéraux de l'agriculture, M. J. A. P. Beaupré, les enfants de Marie de la ville d'Acton-Vale, l'hon. Ernest Lapointe, l'hon. Honoré Mercier, l'hon. James A. Robb, M. Hector Raïche, de Montréal, M. et Mme Deslandes, d'Acton-Vale, le Dr et Mme A. Duhamel, de Montréal, M. et Mme S. Marion, la famille J. Bte. Cartier, d'Acton, la famille L. O. Deslandes, N. P., d'Acton, etc.

Souvenirs Mortuaires : M. l'abbé J. A. Roy, curé d'Acton-Vale, l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes le sénateur Lavergne, M. et Mme Dr J. E. Gariépy.

Un magnifique coussin fut donné par Monsieur A. P. Beaupré.

DENONCIATION ET PLAINTE

Un nommé Adélard Beaugard est accusé, le 12 courant, d'avoir obtenu illégalement et frauduleusement par fausses représentations et faux prétextes et avec l'intention de frauder des personnes ci-dessous mentionnées, des deniers, argent et marchandises, savoir : du dit Eugène Désautels, une somme de \$8.00 au moyen d'un chèque daté du 3 octobre 1925, tiré sur la Banque Canadienne Nationale, au montant de \$25.00, signé par le dit Beaugard du nom supposé de Albert Arès, St-Césaire, le dit Adélard Beaugard achetant des marchandises et se faisant remettre en argent, au moyen du dit chèque, la dite somme de \$8.00 ; de Gaulin & Frère, de St-Hyacinthe, une somme de \$4.95, au moyen d'un chèque daté du 16 oct., 1925, tiré sur la Banque Canadienne du Commerce, au montant de \$10.00, signé par le dit Beaugard du nom supposé de Jos. Gaucher, le dit Beaugard achetant des marchandises et se faisant remettre en argent, au moyen du dit chèque, la dite somme de \$4.95 ; de S. Bourgeois & Cie Inc., une somme de \$14.00 au moyen d'un chèque daté du 3 octobre, 1925, tiré sur la Banque de Montréal, au montant de \$35.00, signé par le dit Beaugard du nom supposé de Albert Arès, le dit Beaugard achetant des marchandises et se faisant remettre en argent au moyen du dit chèque, la dite somme de \$14.00 ; de J. A. Vincent, de St-Hyacinthe, des marchandises au montant de \$7.50 et une somme en argent de \$7.50, au moyen d'un chèque au montant de \$15.00, signé par le dit Beaugard du nom supposé de Ernest Morin, le dit Beaugard se faisant, au moyen du dit chèque,

livrer les dites marchandises et la dite somme d'argent ; de Théo. Phénix une somme de \$12.00, au moyen d'un chèque au montant de \$45.00, signé par le dit Beaugard du nom supposé de Jos. Gaucher, le dit Beaugard achetant des marchandises et se faisant remettre en argent, au moyen du dit chèque, la somme de \$12.00 ; de P. T. Légaré Limitée, une somme de \$16.00, au moyen d'un chèque au montant de \$35.00 signé par le dit Beaugard d'un nom supposé, le dit Beaugard achetant des marchandises et se faisant remettre au moyen du dit chèque, la dite somme de \$16.00 ; le tout contre la forme du Statut en pareil cas fait et pourvu.

C'est pourquoi le plaignant, M. Eugène L. Désautels, demande que le dit Adélard Beaugard soit immédiatement arrêté et qu'il soit ultérieurement traité suivant la loi. Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

ECHOS DE STE ROSALIE

A l'occasion du 68e anniversaire de naissance de l'abbé Arthur-Valmore Roy, curé de Sainte-Rosalie, un certain nombre de ses confrères et amis ont pris mercredi le dîner avec lui. Parmi les personnes présentes se trouvaient Mgr J. A. Fontaine, V. G., Mgr L. A. Sénécal, P. D., M. le chanoine P. S. Desranleau, chancelier, les abbés Gustave Roy, Joseph-Emile Roy, Marc Cadieux, Arthur Vézina, P. A. Saint-Pierre, C. H. Lafontaine, Antonio Petit et Aimé Lemonde.

M. l'abbé Arthur-Valmore Roy est curé de Sainte-Rosalie depuis 1912. Nous lui souhaitons longue vie et bonheur.

KNOWLTON.

—M.O. Binette est parti pour St-Hyacinthe, ces jours-ci, où il doit continuer ses études.

—Mme O. Parenteau, de St-Hyacinthe, est actuellement en visite au presbytère.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

L'installation des officiers du conseil des Chevaliers de Colomb de cette ville, a eu lieu, hier soir. A cette occasion, le député d'Etat, M. Francis Fauteux, de Montréal était présent.

DECES DE Mme JOSEPH BERARD

Mme J. Bérard, née Cath. Charbonneau est décédée le 27 octobre à sa résidence, 110 Cumberland, Woonsocket. Née à St-Judes, elle demeurerait ici depuis vingt ans. Elle laisse son époux, M. Joseph Bérard, deux garçons d'un premier mariage, MM. Henri et Aimé Bourré, deux filles d'un deuxième mariage Mme Laure Lussier de Manville, et Mme Narcisse Joyal de Woonsocket. Elle laisse aussi 5 filles adoptives de son dernier mariage : Mme Wilfrid Forcier, Mme Edouard Gagné, Mmes Cérilla, E. melda et Clarinda Bérard, toutes de Woonsocket. La défunte appartenait à la société des Dames de Sainte-Anne et à l'Oeuvre des Tabernacles ; elle était aussi membre des Canados-Américains.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

CHEZ LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs, qui craignent d'être obligés de vendre leurs terres parce qu'il se faisait des chemins gravelés dans la paroisse, ont été bien surpris, hier, de constater qu'ils paieront 20 centins de moins

par cent de taxes municipales et qu'ils ont 3 milles de chemin gravelé de plus que l'an dernier.

Il est vrai que dans notre paroisse, on s'empresse de travailler sans surcharger le conseil par des prix exorbitants.

M. J. Edgar Beaugard, de la Ferme de l'Etoile, vient de recevoir une prime de \$30.00 du Département de l'Agriculture, pour la ferme la mieux tenue de tout le comté de St-Hyacinthe.

M. Beaugard peut, avec raison être fier de son succès ; il a pris cette terre en mauvais ordre avec un troupeau bien ordinaire et en quelques années en a fait une ferme modèle, s'est agrandi et maintenant possède un troupeau d'Ayrshire de première qualité de race pure ; une maison refaite à neuf, qui est entourée d'une pelouse magnifique, avec sa belle véranda couverte de verdure et de fleurs. A part l'industrie, M. Beaugard fait l'élevage des volailles, sur une haute échelle. Nos félicitations sincères.

79e ANNIVERSAIRE DE Mgr LAROCQUE

S. G. Mgr Paul Larocque, évêque du diocèse de Sherbrooke a célébré son 79e anniversaire de naissance. Mgr Larocque est un peu un enfant de St-Hyacinthe et les citoyens de cette ville s'unissent pour lui offrir leurs meilleurs souhaits.

Né en 1846 à Ste-Marie de Monnoir, fils de Albert Larocque et de Geneviève Daignault, il fit ses études classiques, partie au Séminaire de St-Hyacinthe et partie à celui de Ste-Thérèse. Il fut ordonné le 9 mai 1869 à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il fut vicaire à Key West en Floride, de 1869 à 1875 et curé de 1875 à 1880. Il alla alors à Rome, où il étudia la théologie et le droit canonique, depuis l'automne de 1880 jusqu'au printemps de 1884. A son retour il fut nommé desservant à la cathédrale de St-Hyacinthe, puis en 1885, curé de la même cathédrale. Il fut créé chanoine et pénitencier en novembre 1885. Il fut nommé évêque de Sherbrooke, le 30 novembre suivant par S. G. Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

DE RETOUR.

La Très Rév. Mère Ste-Jeanne-de-Valois, supérieure de la Présentation de Marie, s'est embarquée le 22 octobre, au Havre, sur le "De Grasse", à destination de St-Hyacinthe. Elle est accompagnée des Rév. Soeurs St-Amicie et des Séraphins. Les trois religieuses ont assisté au Chapitre de leur communauté, à Bourg St-Andéol, France, le mois dernier.

NOTRE CERCLE DRAMATIQUE A SAINT-CESAIRE.

Vu l'éclatant succès du Cercle Dramatique de St-Hyacinthe lors de sa séance du 17 octobre dernier à la salle des Forestiers Catholiques de St-Césaire, nos amateurs pour répondre au vœu unanime de St-Césaire donneront une Grande Soirée Dramatique, Comique et Musicale le 28 novembre à la salle Des Forestiers Catholiques de St-Césaire.

On y jouera : Le Brassard, drame en un acte oeuvre de J. Richer ; Un Gendre pour deux Beaux-Pères, de Daniel Anshitzky, comédie en 3 actes ; sous la direction de M. R. Turcotte, assisté de MM. H. Dufour, N. H. Paradis, J. Brouillard, O. Fournier, A. Benoit, O. Bélanger, etc. Il y aura chant, déclamation et musique dans les entr'actes. En foule à St-Césaire. Les billets sont en vente chez M. H. Grisé, libraire de St-Césaire. Prix 0.35 cts. Lever du rideau à 8.30 hrs. précises.

FETE INTIME

Dimanche et lundi soir dernier, il y eut réunion d'amis au village de la Providence chez M. St-Onge, à l'occasion de la visite de son fils, Gérard, comptable du bureau Chef de la Banque Nationale de Montréal. Il est retourné à Montréal, mardi matin, enchanté de son court séjour parmi ses parents et nombreux amis. Tous lui souhaitent une cordiale bienvenue.

DE PASSAGE

Etaient en ville dimanche dernier M. Gérard Le Tétue, Représentant de la Maison Gorey Comp. de Montréal, ainsi que M. Georges Gladu, comptable de la Banque Provinciale de Montréal.

DECES DE M. T. PEPIN

Mardi dernier à Haverhill Mass. est décédé à l'âge de 68 ans, M. T. Pépin. Il laisse pour déplorer sa perte : deux fils, Honoré, de Haverhill, et Théo, de South Deerfield Mass. et M. Joseph Pépin de cette ville, ainsi qu'une sœur, Mme Veuve Joseph Mathieu de cette ville. M. T. Pépin était aussi l'oncle de Mme Alcide Bélanger du village de La Providence. Nos meilleures sympathies à la famille en deuil.

EN FOULE ! EN FOULE !!!

Que faire de vos soirées lorsque la température souvent inclemente vous tenaille de ses ennuis et de leur triste cortège ? Rien de plus simple pour vous de venir vous égarer au Théâtre Corona. Surtout si vous avez besoin de détendre vos nerfs, joignez l'utile à l'agréable et ne manquez pas de rire aux larmes, le 1er décembre au soir. La direction du Théâtre vous offrira un programme des plus gracieux. Vous verrez les plus forts comédiens de St-Hyacinthe à l'oeuvre. Il y aura une comédie en 4 actes intitulée : "Les Cousins du Député" ; sous la direction de Monsieur S. Ledoux de la Société Philharmonique ; et un drame en 1 acte : "La Meilleure Part", sous la direction de Monsieur A. Lemieux. En plus de ce programme, il y aura chant et musique. Admission : 55 cts. et 45 cts. taxe incluse. Vous pourrez vous procurer des billets à la Pharmacie Brodeur.

FEU ! FEU !

Vers 6 hrs. et 25 minutes, dimanche, le 8 courant, l'alarme annonçait un feu au quartier 3 de cette ville. C'était un feu de cheminée chez Monsieur Bouchard de la rue St-Simon. Nos pompiers eurent bientôt fait d'éteindre la fumée et la soirée se passa sans autre incident.

PARTIE DE CARTES CHEZ NOS ZOUAVES

Jeudi, le 19 novembre courant, il y aura une partie de cartes whist et cinq cents, au Casino des Zouaves, au profit des Oeuvres Paroissiales. De magnifiques prix décernés aux vainqueurs. Café, Gâteaux après la distribution des prix. Une charmante comédie exécutée par les Zouaves agrémentera cette soirée. Voici un bon moyen de joindre l'utile à l'agréable et nous ne doutons pas qu'il y aura salle comble. N'oubliez pas que la partie commencera à 8 hrs. précises. Admission : Entrée, 0.30 cts., vestiaire, 0.05 cts. Qui aura le prix de présence, \$2.50 en or ? Peut-être vous. Encouragez vos Zouaves.

BIENVENUE

Monsieur Jean-Louis Berthiaume, de Montréal, autrefois de St-Hyacinthe et fils de Feu Evariste Berthiaume, était de passage en notre ville ces jours derniers. Nous lui redisons toujours : "Cordiale Bienvenue."

Mgr CHOQUETTE A OTTAWA

Dimanche dernier le club littéraire canadien-français d'Ottawa recevait dans son enceinte Mgr C. P. Choquette, professeur de biologie au Séminaire de St-Hyacinthe. Le distingué conférencier sut vivement intéresser son auditoire remarquable en traitant de "La Science et l'Evolution."

CONDOLEANCES ET REMERCIEMENTS

A une assemblée des membres de la Conférence St-Vincent de Paul de la Cathédrale, tenue lundi soir, le 9 courant, il a été voté une résolution de condoléances à la famille de Monsieur Joseph Michon, l'un de ses plus dévoués membres, décédé subitement à sa demeure, vendredi dernier.

Le Comité de la Conférence St-Vincent de Paul de la Cathédrale désire remercier sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à leur quête annuelle, dimanche dernier.

DECES DE M. LOUIS ALLARD

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Allard, père de l'Honorable Jules Allard, ancien ministre des terres dans le gouvernement Gouin et actuellement protonotaire du district de Montréal. Le décès est survenu à Saint-François du Lac, où il compte beaucoup d'amis. Il était âgé de 86 ans. Il fut conseiller municipal à St-François du Lac, pendant de longues années et commissaire d'école de cette paroisse. C'est un libéral très actif qui disparaît, car il a pris part à des luttes nombreuses et mémorables dans le comté d'Yamaska, dont il était un des citoyens les plus distingués et les plus estimés.

Il laisse pour pleurer sa perte, six fils : l'Honorable Jules Allard, MM. Omer, Georges, William, Alfred et Arthur Allard ; quatre filles : Sœur Pulchérie, des Soeurs Grises d'Ottawa ; Sœur Marie-Madeleine (Corinne) des Oblats, de Giffard et Mesdames Omer Joyal (Zéphirine) et Fortunat Houle (Valérie). Son épouse l'a précédé dans la tombe, il y a sept ans. Les funérailles ont eu lieu à St-François du Lac, jeudi, à 9 heures.

Nos sympathies sincères à la famille du distingué défunt.

VIVE LE SPORT

Samedi dernier, à 7.30 hrs. il y a eu une grande partie de "Gouret de Salon" au Patronage. Les hommes du gérant Robert Rochefort ont triomphé de leurs adversaires dirigés par le gérant P. Philie. Le score fut de 8 à 6. Voici les noms des joueurs.

Les gagnants. Les perdants R. Contois, Buts W. Martel R. Rochefort, Défenses Marcotte. V. Santoir, Défenses, Y. Palardis P. Duval, Centre, A. Rochefort G. Lefebvre, Ailes droites, Philie J. B. Mothy Ailes Gauches Lafond Arbitre Y. Séguin.

Honneur aux vainqueurs ! !

EN VOYAGE

Samedi, le 14 courant, Monsieur et Madame Jovite Sicotte partiront pour Seattle. Nous espérons

que leur voyage regorgera de plaisirs toujours nouveaux pour chacun des jours qui formeront une couronne de quatre mois des plus agréables.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

Un lecteur de notre journal.

BONJOUR ! LES AMIS !

Dimanche dernier, le 8 courant, Monsieur Hector Cadotte, étudiant dans l'art pharmaceutique à l'Université de Montréal, nous faisait l'honneur de son aimable visite. Nous lui répétons toujours : "Cordiale Bienvenue."

ECHOS DE ST-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR

Le 3 novembre courant, à la séance du Conseil de Saint-Hyacinthe le Confesseur ; étaient présents MM. les conseillers : Adélar Martin, Wilfrid Plante, Albert Guertin, Alphonse Henry et Elias Chicoine, formant quorum, sous la présidence de M. Pierre Bergeron, Maire de la paroisse.

Il a été décidé à l'unanimité de graver dès ces jours-ci, le demi-mille de chemin qui part de la voie du chemin de fer national à la côte Perrault, côté sud de la rivière Yamaska. Les travaux vont commencer sans délai.

NOTES DE LA DERNIERE ELECTION

L'officier-rapporteur, M. L. J. Cormier, nous fait remarquer que nous avons fait une erreur la semaine dernière au sujet des conséquences du vote dans St-Hyacinthe-Rouville.

M. J. B. Bousquet perd son dépôt comme nous l'avons dit, mais il le perd parce qu'il lui manque encore plus de votes que nous l'avons publié.

La nouvelle loi électorale dit qu'un candidat pour ne pas perdre son dépôt doit avoir en sa faveur au moins la moitié des votes donnés à son concurrent heureux. (Article 265).

M. Morin ayant obtenu 7645 voix, M. Bousquet pour sauver son dépôt de \$200.00 devait en obtenir au moins 3823; comme il n'en a obtenu que 2790, il se trouve à perdre son dépôt par 1033 voix et non par 689, comme nous l'avons publié la semaine dernière.

Pour la première fois depuis la Confédération, un des polls de St-Denis a donné une majorité à un candidat libéral. En effet M. Morin a pris 2 voix de majorité dans un des polls de cette paroisse, celui portant le No. 48.

Dans toute la paroisse de St-Bernard, Monsieur Bousquet n'a pris que 9 votes. Dans celle de St-Barnabé, M. Bousquet n'a réussi qu'à prendre 24 votes.

Dans les trois jours de la tenue du poll provisoire, il n'a été enregistré que 7 votes.

LES DEUX ROUES DE SON AUTO DISPARAISSENT

Une surprise désagréable accueillit le réveil d'un voyageur de commerce qui s'était retiré dans un hôtel de cette ville, le 9 courant. Il constata que les deux roues d'en avant de son auto étaient envolées sur les ailes nocturnes.

Aussitôt information fut faite au chef de police et d'actives recherches sont poursuivies

pour pincer les coupables. Heureusement que l'auto était assurée. Le propriétaire du véhicule put retourner chez lui, après avoir regagné Montréal les roues convenables remplaçant celles qui étaient disparues.

ECHOS DE ST-DOMINIQUE

On nous annonce la mort de Mme Calixte Dupont survenue dimanche matin le 1er novembre. Ses funérailles ont eu lieu le 3 courant en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie, assistaient en grand nombre, bannières en tête. Nos sincères sympathies.

Etaient de passage à St-Dominique, ces jours derniers : Mme Victor Lapointe, MM. Clovis et Ch. Emile Lapierre, chez leur père, M. Raymond Lapierre. M. Paul Labonté, de Newport, Vt., chez M. Alp. Sicard et Isidore Laplante.

DE RETOUR

Mademoiselle Yvette Aumais, de Saint-Hyacinthe, revient d'une promenade à Montréal, ces jours derniers. Elle était l'invitée de M. et Mme R. Aumais.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu P. P. Gâtien aura lieu en la Cathédrale, mardi, le 17 courant, à 8.30 hrs. a. m.

DECES DE SR. MARIE-LOUISE-DE-GONZAGUE.

Nous apprenons le décès de Sr Marie-Louise-de - Gonzague, née Virginie Lanoix. Elle expira au couvent de Lachine à l'âge de 88 ans. Elle était la tante de Monsieur J. E. Lanoix, bourgeois et ex-échevin de cette ville. Elle laisse pour pleurer sa perte : un frère, E. W. Lanoix de St-Hyacinthe, et trois soeurs : Mme Gaston Corbeil, de Montréal, Mmes Gilbert et Wilfrid Brisson, d'Embrun, Ont. Nos sincères sympathies.

DECES DE M. AUGUSTIN PHANEUF

Monsieur Augustin Phaneuf, bourgeois, est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 89 ans. Il laisse pour pleurer sa perte ses fils, MM. E. Z. Phaneuf, bourgeois, de cette ville, Henri Phaneuf, de Montréal, et Auguste Phaneuf, de Nashua, N. H., ses filles : Mmes Wallace Armstrong et Arthur Brouillette, de Montréal, son gendre, M. Octave Caron, fils de St-Barnabé, ses petits-enfants, M. Christian Phaneuf, de St-Hyacinthe, Mme Dr. L. Beauregard, de St-Judes ; Mlle Yvonne Phaneuf, de Montréal; MM. Oscar, Elphège et Wilfrid Phaneuf, de Nashua, N. H., et Robert Caron, de St-Barnabé.

Ses funérailles ont eu lieu, le 10 courant, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le neveu du défunt, M. Lagassé, curé de Adamsville, dans la Cathédrale de St-Hyacinthe.

Nos sympathies sincères à la famille du défunt.

GRANDE SOIREE DRAMATIQUE.

Lundi prochain, le 16 novembre courant, le Grand Drame de "La Passion", drame parlé, religieux, joué 13 semaines consécutives au National, lors de sa mise en scène, sera représenté à St-Hyacinthe.

La direction du Théâtre Corona, toujours soucieuse de présenter au public un programme de premier choix, a acquis pour les prochains rôles des artistes comme M. Julien Daoust et Mademoiselle Elisa Barcelet. L'orchestre de la Philharmonique fera les frais de la musique sous la direction du professeur Ringuet. La Passion a fait salle comble à toutes les représentations, partout où elle a été représentée. Retenez vos billets à l'avance à la pharmacie Brodeur. Orchestre : 55 cts. Balcon : 45 cts., enfants 30 cts. taxe incluse. En foule ! et n'oubliez pas que cette représentation n'est offerte que pour un soir seulement.

ECHOS DE LA SOIREE DU 10 COURANT

La soirée du 10 courant, donnée par nos artistes de St-Hyacinthe au Théâtre Corona, fut d'un succès monstre. Les sièges et les galeries étaient bombés d'admirateurs. Pour être juste, il faut adresser des éloges à tous ceux et à toutes celles qui ont figuré au charmant programme de cette inoubliable soirée. Il est bon de remarquer que l'Obligato de Violon de Senerata, chantée avec tant de grâce par M. Le maire St-Germain, est l'oeuvre de notre distingué professeur, M. Léon Ringuet. Pendant deux heures et demie ce fut un feu roulant et l'assistance ne ménagea point ses applaudissements. Aussi nos artistes n'ont pas assez de mots pour remercier le public de St-Hyacinthe, qui a fait preuve en cette occasion d'un goût cultivé et d'un support admirable.

PARTIE D'HUITRES

Dimanche, le 22 courant, il y aura une grande partie d'huitres au "Chalet de la Gaité". Pour seulement \$2.00, ceux qui ont des aptitudes pour ce mets délicieux pourront en engloutir en autant que leur gaster aura une circonférence étendue ; mais qu'on n'oublie pas d'emporter son couteau pour les opérations d'office.

NOUVELLE PROMOTION

Monsieur Sinaï Dufresne, auxiliaire des postes à St-Hyacinthe est promu commis des Postes. C'est ce que nous apprend la dernière liste des promotions et permutations du Service Civil, publiée par la Commission du Service Civil, Ottawa. Nos félicitations.

DECES DE MME HILAIRE GERVAIS

Madame Gervais de St-Thomas d'Aquin est décédée le 6 novembre courant. Son service eut lieu le 9 courant. Elle laisse pour pleurer sa perte : son époux, son père et sa mère, M. et Mme Chs. Chabot du "Point du Jour", et sa soeur, Mme Turcotte de St-Thomas d'Aquin.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE.

La famille Chabot et Gervais remercie tous ceux qui lui ont témoigné quelque sympathie, à l'occasion du deuil dont elle est frappée, dans la personne de feu Mme Hilaire Gervais.

LES ZOUAVES ET LE THEATRE

Nous apprenons avec plaisir que l'Association des Zouaves de St-Hyacinthe s'est acquis les services d'un nouveau directeur artistique en remplacement de M. Victor Chartier, démissionnaire.

Un choix judicieux ne pouvait qu'une chose : réserver ses grâces à M. Henri Dufour. C'est ce qu'a fait l'Association.

Nul doute que le public continuera, comme par le passé, à lui donner son bienveillant encouragement, afin qu'il puisse gravir sans cesse les nombreux échelons du succès.

(Communiqué)

PENIBLE ACCIDENT

Un pénible accident est arrivé à Mme Hervé Brault, le 9 courant. Madame Brault avait installé une échelle pour accéder au grenier, lorsqu'au milieu de son ascension, un mouvement de bascule se produisit et elle fit une chute regrettable. Elle se blessa à une jambe et se contusionna la tête. Il est vrai que les conséquences auraient pu être plus graves vu la hauteur de la chute et les circonstances où elle s'est produite. Nos condoléances sincères.

FUNERAILLES DE MME J. JUBINVILLE

Nombreux furent les parents et amis qui assistèrent le 7 courant aux funérailles de Mme Veuve Joseph Jubinville, née Adéline Tétreault.

Les porteurs étaient MM. Charles Beauregard, Adolphe Lagassé, Nazaire Arcand, Jos. Sénécal, de St-Jérôme, P. Bazinet et R. Fournier.

Le deuil était conduit par MM. Philibert Jubinville, fils de la défunte, de St-Jérôme ; Eugène Flibotte, de St-Hyacinthe, Georges Richer, de Montréal, Ernest Dion, de St-Hyacinthe, Noé Riendeau, de Lachute et Siméon Drolet, de Drummondville, ses gendres.

La défunte laisse aussi trois filles : Mmes Bénoni Laperche, de Pawtucket, R. I., Georges Richer, de Montréal et Eugène Flibotte, de St-Hyacinthe.

Le service a été chanté par l'abbé Petit, assisté des abbés Benoit et Saint-Pierre, comme diacre et sous-diacre.

Nos sincères sympathies.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES.

Des témoignages de sympathies furent votés à la famille de feu J. Edmond Marcile lors d'une assemblée tenue ces jours derniers dans la salle Saint-Antoine, sous la présidence de M. Edouard Fontaine, maire de St-Téodore d'Acton. Voici les résolutions adoptées par les paroissiens de Saint - Théodore d'Acton, à cette assemblée.

"Que les paroissiens de Saint-Théodore ont appris avec regret la mort de M. J. Edmond Marcile, représentant du comté de Bagot à la Chambre des Communes depuis vingt-sept ans.

"Qu'un service solennel soit chanté dans l'église de Saint-Théodore mardi, le dix-sept novembre, comme marque d'estime pour le regretté défunt et de profonde sympathie pour la famille éplorée.

"Que copie de cette résolution soit adressée à la famille du regretté défunt et aux journaux."

Assistaient à cette assemblée outre M. Edouard Fontaine, qui présidait : MM. Olivier Bonenfant, Dosithée Bouthillette, Hubert Plante, Joseph Courtemanche, Nap Morin, Samuël Gendron, Pierre Larivière, Hector Guérin, Alfred Lussier, Adolphe Beaudoin, Théo. Jodoin, Isidore Jodoin, Alphonse, Victor Désautels, J. B. Fontaine, Emile Fontaine, Emile Decelles, Philias Fontaine, Euclide Ferland, J. Marc Fontaine, Frank Phoenix, Euclide Senay, Georges Jodoin, V. Désautels, Aurélien Larivière, Léo Picard, Rémi Désautels, Georges Senay, Adélar Dumoulin, Fran-

Vous devriez essayer

LE THÉ "SALADA"

Il n'y a pas de thé plus délicieux et donnant plus de satisfaction. Pur jusqu'à la dernière goutte. Noir, Vert ou Mélangé.

H619F

cis Petit, Alfred Lozeau, Joseph Ethier, Arthur Lauzon, Joseph Bonenfant, François Phoenix, Moïse Lalonde, Wilfrid Leclerc, Alphonse Bouthillette, Charles E. Gauthier, Roland Gélanger, Ulric Gauthier, Léon Jodoin, Ulric Dufort, Léon Martineau, Jules Désautels, Irénée Dufort, Albert Gauthier, Napoléon Lépine, Roméo Fontaine, Lorenzo Martin, Thomas Leclerc, Oscar Lalime, Alfred Petit, Dieudonné Chevette, Dalvinie Chabotte, Philias Plante, Omer Leclerc, Henry Robinson, Wilfrid Chartier, Emery Laliberté, Elphérie Cardin, Alex. Gauthier, Arthur Jodoin, Isidore Lauzon et André Fontaine.

ECHOS DU 5e RANG DE LAPRESENTATION.

M. Armand Lebrun du 5e rang de Lapréseantation annonce à ses parents et amis la naissance d'une gracieuse petite fille, baptisée sous les noms de : Marie, Germaine, Thérèse. M. et Mme Irénée Lebrun de St-Charles, grands-parents de l'enfant, ont été dans les honneurs.

CANADIEN NATIONAL RAILWAYS

Exposition d'hiver, Ottawa, Ont. 23 novembre au 28 novembre 1925 Prix réduits, service de trains commodés et faciles.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à :

ER. PICARD, 35 Laframboise, où J. P. Lazure, chef de gare.

DEMOISELLES DE TABLE DEMANDEES

Deux Demoiselles de Table pour Hôtel. Ecrivez ou téléphonez au Manoir Drummond, Drummondville.

L'OISEAU BLEU

Revue pour les enfants canadiens-français.

NUMERO DE NOVEMBRE

Le dernier numéro de L'Oiseau Bleu fut demandé par un grand nombre de nouveaux lecteurs. Plus de deux cents nouveaux abonnés ont manifesté le désir de recevoir régulièrement L'Oiseau Bleu, après en avoir vu et lu le numéro spécimen.

Le numéro de novembre vient de paraître, non moins intéressant que celui d'octobre. Nous lisons en premier lieu le récit de la vie des Traipistes d'Oka, le travail qu'ils accomplissent sur leur ferme modèle, et quelques lignes sur l'histoire de cette institution : Elie de Salvail continue toujours ainsi de nous faire connaître la province de Québec.

Le conte du "Filleul du roi Gro-

o" devient très intéressant, captivant même : la princesse Aube se sacrifie pour son père, et Jean, avant de quitter la cour du puissant roi, assiste au bal tragique des fiançailles.

Luc a toujours son "petit coin" pour renseigner sur une foule de choses et répondre à des curiosités légitimes. Quelques bons mots aident aussi à rendre L'Oiseau Bleu amusant.

Cousine Fauvette a toujours dans son courrier des faits récents. Elle apporte la nouvelle d'une bénédiction spéciale du Souverain Pontife, Pie XI, aux enfants, et ses correspondants deviennent de plus en plus nombreux.

Des Erables, dans "Je me Souviens" rappelle le succès de Frontenac sur l'amiral Phipps ; l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes et la fête de Sainte-Cécile.

La graphologie de L'Oiseau Bleu est un peu en retard tellement les demandes se font nombreuses. De même les réponses au "Concours mensuel" affluent et les heureux gagnants reçoivent avec plaisir leur prix en argent.

Les illustrations portent encore sur un sujet historique : les Explorateurs du Nouveau-Monde.

Tous les jeunes devraient lire L'Oiseau Bleu. On a si peu de revues qui puissent donner aux enfants le goût d'une bonne lecture. Demandez un numéro spécimen ; vous connaîtrez cette revue et vous la lirez ensuite. Un abonnement ne coûte que 50 sous par an.

Adressez : L'Oiseau Bleu, 296 Saint-Laurent, Montréal.

LES ANNALES

Politiques et Littéraires.—Siège Social : 5, Rue La Bruyère, Paris (IXe). — Téléphones : Trudaine 00.60-00.61. — Chèques Postaux : Paris 330-40.

Mme Myriam Harry, qui connaît admirablement les gens et les choses de Syrie, donne aux Annales une captivante page sur les Druses. Dans ce même numéro, outre de fort intéressants articles signés Yvonne Sancey, Gérard Bauer, G. de Pawlowski, Dr Raoul Baudet, Gustave Le Bon, etc., — des souvenirs de Louis Schneider sur le compositeur Johann Strauss, et de Gérard d'Houville sur José-Maria de Heredia, Le No. abondamment illustré, en vente partout : 0 fr. 90.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Ségel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons

POURQUOI LE RHUMATISME REVIENT-IL SOUVENT

Le traitement ordinaire ne se rend pas à la racine du mal.

La plupart des traitements contre le rhumatisme ne font pas plus que de viser à diminuer le poison dans le sang et permettre à la nature de vaincre cette attaque particulière. Alors quand l'organisme devient épuisé par n'importe laquelle cause, la maladie a encore une emprise et tout est à recommencer.

Les rhumatisants qui ont trouvé leur état désespéré ou empiétant réellement, tandis qu'ils employaient d'autres remèdes, feraient bien d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Le traitement tonique avec ce remède a prouvé dans des milliers de cas qu'il reconstitue le sang à un degré, qu'il lui permet de chasser les poisons du rhumatisme, par les voies naturelles, les intestins, les reins et la peau. Quand cela est fait, le rhumatisme est enrayé et aussi longtemps que le sang est gardé pur et riche, le malade sera immunisé contre les attaques, cela est amplement démontré par le cas de M. Samuel Zine, Upper Blanford, N. E., qui dit: "Pendant longtemps j'ai beaucoup souffert du rhumatisme qui s'était logé dans ma hanche et dans ma jambe jusqu'au genou. Parfois la douleur était si grande que je ne pouvais pas marcher. J'ai essayé des liniments et des remèdes, mais sans plus retirer qu'un soulagement temporaire. Alors un jour, un ami qui était venu me voir me dit qu'il avait été affligé de la même maladie, laquelle avait été chassée par les Pilules Roses du Dr Williams et me conseilla fortement de les essayer. Je suivis son conseil et après en avoir employé quelques boîtes, il n'y avait plus de doute qu'elles me faisaient du bien. Non seulement le rhumatisme disparaissait, mais ma santé en général s'améliorait. Je continuai de prendre les pilules jusqu'à ce que j'en eus pris environ une douzaine de boîtes lorsque toute trace du mal eut disparu et je n'ai pas ressenti de douleur lancinante depuis. Je puis ajouter que ma femme a aussi employé ces pilules pour un épuisement avec d'aussi bons résultats." Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LES PASTILLES BABY'S OWN UN EXCELLENT REMEDE.

Pour n'importe laquelle des nombreuses maladies bénignes des bébés et les jeunes enfants

Aucune mère ne peut s'attendre que son enfant échappera à toutes les maladies auxquelles les bébés et les jeunes enfants sont sujets, mais elle peut faire beaucoup pour diminuer leur violence et pour gagner facilement les luttes pour la santé du bébé.

Les neuf-dixièmes des maladies bénignes qui affligent les bébés et les jeunes enfants sont causées par quelque dérangement de l'estomac et des intestins. Régulariser l'estomac et les intestins et ces maladies disparaîtront. Pour cela rien ne peut égaler les Pastilles Baby's Own. Elles sont un doux mais complet laxatif lequel par son effet

sur l'estomac et les intestins ne manque jamais d'enrayer la constipation et l'indigestion; les rhumes et les fièvres bénignes; de chasser les vers et faciliter la dentition.

A propos des Pastilles Baby's Own voici ce qu'écrivit Mme A. Koshan, d'Hamilton, Ont.: "Veillez s'il vous plaît m'envoyer votre brochure "Soins du bébé en santé et malade". J'ai deux petits enfants de quatre ans et demi et trois ans et n'ai rien employé autre chose pour eux que les Pastilles Baby's Own. Je crois que les Pastilles sont un merveilleux remède pour les tout petits."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par tous les marchands de remèdes ou seront envoyées par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

DE MONTREAL A VANCOUVER EN 3 JOURS

On mande de Vancouver que la nouvelle voiture automobile No 15820 du Chemin de fer national du Canada a établi un nouveau record transcontinental en franchissant la distance entre Montréal et Vancouver en trois jours. L'exploit est non seulement remarquable au point de vue du temps, mais il marque une date dans l'histoire de ce pays du fait que le trajet de 2,937 milles s'est effectué sans arrêt. C'est la plus longue course qui ait jamais été faite dans ces conditions. Si nous déduisons de la course le temps pris pour les rencontres et les autres incidents du transport moderne nous restons avec le record du trajet Montréal-Vancouver en moins de 67 heures.

Du commencement à la fin le voyage a démontré la supériorité de la voiture à l'électricité et à l'huile sur les autres formes de transport similaires. Il a prouvé l'endurance de la voiture et sa vitesse. A un certain endroit dans l'Ouest la voiture a parcouru vingt deux milles en moins de vingt deux minutes et l'une des pentes les plus raides des Rochesses a été gravie à une vitesse moyenne de 40 milles à l'heure. La vitesse moyenne pour tout le voyage a été d'un peu moins de 43 milles et demi à l'heure.

Les hauts fonctionnaires du chemin de fer national du Canada qui firent le voyage dans la nouvelle voiture se sont déclarés très satisfaits de celle-ci et ont exprimé l'opinion que l'essai qui vient d'être fait ouvrira peut-être un nouveau chapitre dans l'histoire du transport. La nouvelle voiture à huile et électricité est une aussi grande innovation que le chemin de fer à vapeur l'était il y a cent ans, font-ils remarquer, et elle aura peut-être la même influence sur le développement du transport.

La voiture qui vient d'accomplir le voyage transcontinental mesure 60 pieds de long. Elle peut transporter des voyageurs et du bagage. Un moteur à huile Diesel actionne un générateur électrique qui fournit le pouvoir de traction. Ce procédé bien que très simple en lui-même marque une innovation considérable dans l'histoire du transport.

Une voiture du même type que le No 15820 est en service depuis un mois environ entre Hamilton et Guelph, Ont. et a donné d'excellents résultats. Celle qui a fait le voyage transcontinental restera en Colombie Anglaise où elle fera le service régulier.

"DOW"
LA BIÈRE DU
CONNAISSEUR

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



O. CHALIFOUX & FILS LTEE ST-HYACINTHE, P. Q.

EN FACE DE LA GARE DU C.N.R.

BATTEUSES, PRESSES A FOIN, HACHE-BLE D'INDE ARBRES DE COUCHE (SHAFTS) ENGIN A GAZOLINE, AGRES DE SCIE, SCIEURS-GODENDARD

EN MAINS: COURROIES EN CAOUTCHOUC, LAMES DE SCIES, LAMES GODENDARD.

Machines Spéciales Construites sur Demande

Nous avons un département affecté spécialement aux réparations pour Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Beurre, Fromagerie. Nous réparons également les Engins à Vapeur, à Gazoline, Turbine, Chaudières à Vapeur, ainsi que Pièces d'Automobile pour garages non outillés pour les faire. Travail de Forge de toute nature.

SOUDURES A L'OXYGENE

Toutes Réparations Exécutées par des Ouvriers Compétents, sous une Direction de Grande Expérience.

PRIX RAISONNABLE - SERVICE RAPIDE

L'AGNEAU DE QUATRE-VINGT-CINQ LIVRES EST LE MEILLEUR POUR LE MARCHÉ.

A une exposition d'agneaux tenue récemment, qui avait été organisée par un agronome de comté et conduite avec l'assistance de la Division fédérale de l'Industrie Animale dans la province de Québec, sur 250 agneaux, 187 ont été classés dans la première qualité et ont rapporté le prix maximum du jour. Ces agneaux, qui se composaient de brebis et de moutons châtres, pesaient de 70 à 100 livres, en moyenne 85 livres par tête. Les autres animaux étaient petits et non à point; leur poids ne dépassait pas 60 livres par tête et ils se sont vendus de une à deux cents par livre de moins que les premiers.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa)

A VENDRE — Un boiler debout de 5 forces en parfait ordre, à des conditions avantageuses.

S'adresser à: Maple Leaf Over-all Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, P. Q. jno.

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Péloquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe.

23oct.-1 a

SOLLICITEUR DEMANDE

Compagnie légitime de Toitures demande solliciteur pour vendre aux cultivateurs. Grosse commission. S'adresser à L. A. Meunier, Boîte 269, Station B., Montréal. 30oc. 6-13n.

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et AGENTS D'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin Henri Morin

SYSTEME D'EMBAUMEMENT

UNIQUE

Une Bonne Chose à Savoir

Notre méthode spéciale nous permet d'embaumer un corps sans le percer ou le mutiler en aucune façon et même sans enlever les vêtements. (Ceci devrait être une grande satisfaction pour la famille surtout quand il s'agit d'une personne du sexe féminin). Outre la délicatesse de ce procédé scientifique, l'ouvrage est bien meilleur en ce qu'il donne au sujet une apparence vivante et peut se conserver indéfiniment.

Notre clientèle augmente à mesure que notre méthode devient plus connue, aussi sommes-nous heureux d'admettre à l'opération les intéressés pour nous voir faire l'ouvrage, convaincus qu'ils se feront un devoir de le faire connaître aux autres.

V.-J. MONGEAU, Ltée.

7 Laframboise, Tél. 641w
Rés. 89 Girouard, Tél. 614w.
St-Hyacinthe, Qué.

A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, à vendre. S'adresser No. 308, Girouard, Ville. 8-15m

ON DEMANDE

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons.

S'adresser à
MAPLE LEAF, 42½ Mondor
Saint-Hyacinthe.
jno.

LOGEMENTS A LOUER

Situés aux Nos. 8 et 10 rue Morison

6 Appartements, Morison de Chauffage à l'Eau Chaude, Salle de Bain à l'Eau Chaude et à l'Eau Froide, Lumière Electrique, Cave Cimentée.

S'adresser au Restaurant Corona.
jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23½ Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



Appliquez à la région malade du Liniment Minard mélangé à de l'eau chaude et vous serez bientôt soulagé. Il est prudent d'avoir chez soi un flacon de Minard au cas de rhumes, entorses, coupures, contusions, etc.

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à:

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.

jno.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque.

jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard.
jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

jno.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.
jno.

ON DEMANDE

Des Couturières pour habits et pardessus.

S'adresser à The Maple Leaf
42½ rue Mondor
St-Hyacinthe, P. Q.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante pour ouvrage général, s'adresser chez M. T. D. Bouchard, 355 rue Girouard, St-Hyacinthe.

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, jno Ville.

PLOMBIER DEMANDE

On demande un plombier, steam-fitter. S'adresser à M. Arthur Archambault, 32 William, téléphone, 497, St-Hyacinthe.

BREGENT

BICYCLES

Cadre garanti pour cinq ans — à des prix défiant toute compétition.

Accessoires à prix raisonnables

BASE BALL

EQUIPEMENTS COMPLETS

Costumes

\$6.50 et plus

Articles de Tennis

Demandez notre catalogue

Bregent Sports & Cycles Inc.

208 Rue Ste-Catherine Est

MONTREAL

UN ROMAN AU XVIII^e SIECLE

PAUL & VIRGINIE

Par Elisabeth Bastien.

Il existe, au cimetière du Père-Lachaise, un monument où les amants malheureux viennent, dit-on, pleurer leur infortune : c'est celui d'Héloïse et d'Abélard. Les Parisiens n'ont pas seuls ce triste privilège. Il se trouve à l'Île-de-France, cédée depuis aux Anglais et nommée aujourd'hui l'Île-Maurice, un autre monument ; la statue de ce Paul, fiancé inconsolable, dont Bernadin de Saint-Pierre fut l'historien dans un roman dont la vogue dura plus de cinquante ans.

L'intérêt qui s'attache à cette histoire, d'ailleurs simple et touchante, est qu'elle fut vécue ; que Paul et Virginie ont existé ; et que l'auteur s'est documenté dans l'île même, près de vieillards qui les avaient encore connus. Son but est de peindre deux familles d'abord heureuses au sein de la Nature ; jusqu'au jour où les exigences de la vie ayant pris le dessus, les malheurs communs à tous les hommes vinrent frapper les foyers joyeux.

Il était un coin de l'île où tout était paisible : l'air, les eaux et la lumière. Au loin, l'Océan Pacifique étendait ses immensités. Au XVIII^e siècle, le coin charmant et sauvage, éloigné de l'unique ville et des hameaux, contenait deux habitations modestes, simples cases entourées de quelques arpent de terre. Ces cabanes étaient habitées par deux Françaises, destinées à se rencontrer au bout du monde ; et à y former les liens d'une amitié aussi complète qu'il est possible de la supposer. Elles n'appartenaient pas à la même condition sociale, mais la même noblesse de sentiments les unissait. Mme de la Tour avait épousé dans la mère-patrie, contre le gré de ses parents, un jeune homme distingué vertueux, mais peu fortuné. Le jeune couple, repoussé de la famille, résolut d'aller tenter la chance aux colonies, où M. de la Tour mourut en arrivant. La seconde habitante de ces lieux était une jeune paysanne, Marguerite, qu'un seigneur de Normandie avait abandonnée.

Deux petits êtres naquirent en même temps dans les cases : Paul chez Marguerite ; et Virginie chez Mme de la Tour. Ils furent élevés comme frère et sœur. Dès leur naissance, les jeunes femmes aimaient à les échanger de temps en temps. Ils grandirent, loin du commerce des hommes, ne connaissant que leurs mères et deux esclaves dévoués, qui vivaient à leur subsistance en cultivant les terrains. Leur fraternelle affection suffisait à entretenir en eux une joie chaque jour renouvelée. Ils ne savaient ni lire ni écrire ; mais la nature merveilleuse des Tropiques était un livre sans cesse ouvert qui leur révélait ses secrets. Quand les forces leur vinrent. Virginie partagea les travaux de la maison, et Paul ceux des champs. Le soir réunissait les deux familles pour le frugal repas en plein air, alors qu'un peu de fraîcheur ayant remplacé les ardeurs brûlantes de la journée, il était doux de goûter aux fruits savoureux, ayant pour assiettes les feuilles immenses des bananiers, en face du spectacle impressionnant des montagnes accumulées. En vivant dans la solitude, loin de devenir sauvages, ces êtres n'en étaient que plus humains.

L'existence rappelait un peu celle du Paradis terrestre et de l'homme à ses origines ; elle en avait les joies paisibles ; car les agitations du monde venaient mourir en ces lieux, comme la vague au pied de la falaise. "A voir les deux jeunes gens, dit leur historien, à leurs regards qui cherchaient à se rencontrer à leurs sourires rendus par de plus doux sourires, on les eût pris

pour ces enfants du ciel, pour ces esprits bienheureux dont la nature est de s'aimer, et qui n'ont pas besoin de rendre le sentiment par des pensées ou des paroles."

De telles félicités sont tellement exceptionnelles, qu'en quelques années elles épuisent leur puissance. Mme de la Tour fut la première à s'éveiller d'un songe heureux. Sans doute, elle appréciait l'affection unissant ceux qu'elle appelait indifféremment, l'un comme l'autre, ses enfants ; peut-être entrevoyait-elle des liens plus étroits entre eux, et n'aurait pu que s'en réjouir. Néanmoins son expérience et sa sagesse remarquèrent, avant que le jeune homme et la jeune fille aient pu s'en rendre compte, l'éveil de cette voix de la nature qui crie du fond de tous les humains ; et elle jugea, quoiqu'il pût lui en coûter, qu'une séparation était nécessaire afin d'affermir les dispositions de chacun et de préparer l'avenir, dans un sens ou dans un autre, selon les desseins de la Providence.

Elle n'avait peut-être pas assez oublié son haut rang et sa famille opulente ; les horizons autrement vastes que ceux de l'île ouverte en France aux rejetons des nobles maisons. Elle et Marguerite ne regrettaient rien du monde ; mais leurs souvenirs avaient ouvert leurs esprits. Sa fille, elle, n'avait rien vu, rien connu, n'avait pas même reçu l'éducation pour laquelle elle semblait née. Parfois la pauvre mère pensait : "Si je venais à mourir, que deviendrait Virginie sans fortune ?" Et elle se décida à écrire à une vieille tante riche et dure, espérant que l'orgueil familial dicterait peut-être à celle-ci une conduite qu'elle n'espérait pas de sa bonté. La réponse fut affirmative ; Virginie serait reçue, placée dans une pension où des maîtres distingués s'occuperaient de son instruction, et, si elle répondait à tant de générosité, deviendrait l'héritière de sa parente.

Le conseiller de Mme de la Tour dans cette affaire avait été M. de la Bourdonnais, gouverneur de l'Île de France à cette époque, et dont l'administration fut longue et fructueuse. Se rendant compte du mauvais état de santé de la veuve et ne pouvant imaginer qu'une jeune fille comme Virginie fût destinée à rester orpheline et seule aux colonies, ou à y épouser un jeune homme simple comme son frère de lait, il avait cru favoriser l'avenir de cette enfant qui l'intéressait, en cherchant à la rattacher à sa famille lointaine.

En vain, Marguerite supplia-t-elle son amie de ne pas briser, par de brillantes mais fragiles perspectives, leur solide bonheur ? En vain, Paul, fou de désespoir, offrit-il de passer aux Indes pour y faire du commerce, afin de pourvoir à la sécurité matérielle de Virginie ? Mme de la Tour, retenue par sa santé, confia sa fille à une dame respectable de la colonie qui retournait en France ; et, dans les cases, ne régna plus que la désolation.

A partir de ce moment, Paul n'eut plus de vie propre. Ses pensées étaient avec la voyageuse. Les occupations journalières, qui l'avaient tant intéressé, ne lui plaisaient plus ; il laissait la charge de la culture au vieil esclave dont le bras n'était plus assez fort ; et bientôt la plantation elle-même refléta les ravages de l'âme du jeune maître. Virginie, de son côté, ne fut guère heureuse. A son arrivée, on la plaça dans un pensionnat à la mode où elle se sentait étrangère et dépaycée ; son enfance sans contrainte ne l'avait pas préparée à ce milieu. Cependant, comme elle était intelligente, elle fit de rapides progrès en dessin, en musique et en littérature. Au bout de deux ans, sa parente la reprit, et voulut la marier à un seigneur de la Cour, vieux et débauché. La jeune créole, opposant un refus catégorique, fut accusée d'ingratitude, déshéritée, et renvoyée dans son île.

L'annonce de ce retour inespéré enivra Paul d'une joie infinie ;

il s'appliqua avec ardeur à remettre de l'ordre dans le petit domaine. Ensuite, son délice prenant une autre forme, il restait tout le jour sur un roc élevé, dominant la mer, afin d'apercevoir le premier la voile bienheureuse. Enfin, un point noir parut à l'horizon ; ce point grossissait toujours ; bientôt on put distinguer un navire. La nouvelle s'en étant répandue dans la colonie, un certain nombre de ses habitants qui attendaient des passagers se réunirent à la place où les vaisseaux avaient coutume d'aborder. Celui-ci était déjà en vue du port, lorsqu'un vent terrible se leva, précurseur d'un de ces cyclones si fréquents dans les pays chauds. La terre et la mer tremblaient au passage des trombes d'une pluie torrentielle. Le voilier tournoya quelque temps au dessus du gouffre, comme un grand oiseau dont on aurait brisé les ailes ; puis il s'enfonça dans les abîmes.

Au lendemain, le temps étant redevenu calme, les flots rejetèrent sur le rivage quelques corps parmi lesquels était celui de Virginie. On la trouva couchée dans le sable, enveloppée de ses blanches vêtements trempés d'eau de mer ; les mains croisées sur sa poitrine, dans l'attitude des martyres, chastes jusque dans la mort. Des jeunes filles de l'île, vêtues aussi de blanc, la portèrent sur leurs épaules jusqu'au lieu de sa sépulture.

Le fiancé inconsolable se remit à errer dans les montagnes, hagard, pareil à un chien perdu. Il dépérissait rapidement ; l'affection de ses mères ne pouvait même plus le rattacher à la vie ; de jour en jour il se rapprochait de sa bien-aimée. On ne le vit sourire qu'une fois : lorsqu'épuisé par une fièvre d'admirables, il s'allongea sur sa couche où l'attendait le suprême repos. Le petit golfe où les eaux ramènèrent le corps de Virginie prit le nom de Baie du Tombeau.

:o:

FETE DU SOUVENIR

A STE-URSULE.

Suite de la page 2

et de ses traditions. "Vous comprenez comme moi l'émotion que mes frères et moi ressentons du grand honneur que l'on nous fait. Lorsque nous avons projeté l'idée de venir prier sur le tombeau de notre mère, votre curé nous a surpris en nous faisant vous rencontrer. Votre curé a voulu qu'en faisant un pèlerinage au tombeau de notre mère, nous prenions contact avec les paroissiens de Sainte-Ursule. C'est avec plaisir que nous nous sommes rendus à l'invitation. Je vois dans cette assemblée des vielles têtes qui furent nos compagnons d'enfance." L'orateur rappela certains souvenirs d'enfance, puis il salua la R. S. Cuthbert des RR. SS. de la Providence de Montréal, une des fondatrices du couvent de Sainte-Ursule, qui lui montra à servir la messe, à l'âge de 8 ans. "Ce n'est pas une visite que nous sommes venus faire, nous l'avons fait à cause des attaches qui nous retiennent à la belle paroisse de Sainte-Ursule." Mon frère vous a parlé de la paroisse catholique, ce matin à la messe, mon frère Hormisdas vient de vous parler de la paroisse canadienne. Mon rôle est de vous parler de la famille. "L'orateur parle des us et coutumes des Canadiens d'autrefois. "La bonne grand-mère aime à voir passer les gens à la fenêtre : c'est la bonne gazette de la famille." Obligations de respecter les grands-parents.

En terminant laissez-moi vous donner certains conseils : Respectez les traditions ancestrales, si vous avez d'anciennes maisons, conservez-les. Maisons à deux portes : Pourquoi ? Parce que l'ancêtre en construisait disait : Quand je donnerai mon bien, mon fils sera chez lui et moi aussi, nous habiterons tous les deux notre bien. Il était aussi plus facile d'avoir soin

des vieux". "Pourquoi sommes-nous si restés attachés à Ste-Ursule. Pourquoi la petite patrie si ce n'est pour honorer la mémoire de notre père et de notre mère et l'endroit où nous sommes nés.

"La vie de la ferme, c'est une vie animée, c'est la journée qui commence tôt et se termine le soir." "Ayons cette ambition de posséder le terrain de nos ancêtres, ne le quittez pas, vous êtes heureux, indépendants." Mesdames et Messieurs restons fidèles aux traditions des familles." "Je vous remercie d'être venus en si grand nombre. Je remercie les curés des paroisses environnantes. Nous emporterons de ce voyage, un bon souvenir, et nous en parlerons à nos enfants. Cette réunion va nous encourager à venir plus souvent voir Sainte-Ursule.

Résumé de l'allocution de M. le Président: le curé J. G. Laquerre.

"Il faut que le souvenir de cette fête paroissiale demeure, de plus une narration en sera déposée dans les archives de cette paroisse. Je tiens que les jeunes puissent en lire le récit. En 1875, mourait à l'âge de 43 ans, une mère de famille, laissant une petite fille de sept ans, qui est aujourd'hui chez les Soeurs de la Providence, Soeur Marie-Adeline.

J'ai connu M. Hormisdas Magnan au collège de Nicolet, lui marchait en avant, moi en arrière—les auteurs grecs et latins le laissaient indifférent, il aimait l'histoire ancienne — il aurait voulu aussitôt tout connaître — les enfants ont un goût inné, son goût était donc l'histoire. Il a sorti de l'oubli des choses qui sont d'une grande valeur pour l'histoire du Canada. Il a fait son chemin comme ses frères. Ce sont ses qualités qui lui ont valu sa position du Gouvernement. Je vous parlerais bien de l'abbé Magnan, je ne le connais que par ses écrits. C'est un travailleur — il a travaillé pour la patrie. Tous sont partis du bas de l'échelle et ils ont monté au haut, grâce à leur travail et à leur esprit de foi. Ils ont mis en pratique les bons conseils de leurs parents. Je vous remercie donc de la belle journée que vous nous avez donnée. Rien n'a manqué. Vous ne nous imposerez l'obligation de vous attendre longtemps. Vous avez fait honneur à vos parents, à votre paroisse. Vous êtes aujourd'hui connus d'un bout à l'autre du pays. Merci à M. le curé de la cathédrale, au curé de St-Léon, qui sont aussi de la paroisse. J'oubliais de vous parler de la Soeur Cuthbert, une des fondatrices du couvent de Ste-Ursule, c'est vous qui avez semé mais non récolté, vous avez peiné au début de l'oeuvre qui est bien vivante. Je vous souhaite de vivre longtemps. Je vois aussi Sr Marie-des-Servites, ancienne supérieure, aujourd'hui Provinciale à Joliette, vous aussi vous êtes de la paroisse. Merci à tous. Vous ne regretterez pas d'être venus, s'il en est qui ne le regrettent ce seront ceux qui ne sont pas venus. Nous viendrons demain payer ces messieurs en venant prier pour leur mère Dame Jean-Baptiste Magnan. Le président pria le chanoine F. Boulay de dire quelques mots :

M. le Président
Mesdames et Messieurs.
"Je ne m'attendais pas d'avoir à parler. J'étais venu pour entendre. Après les beaux discours qui ont été prononcés, je regrette M. le Président que vous m'avez invité à parler. C'est une ombre au tableau. Toutes les choses que les orateurs vous ont dites s'appliquent bien à une paroisse composée d'agriculteurs. "L'agriculture c'est la richesse qui dure, quand on travaille à l'air et au soleil du bon Dieu, on a de la santé, la vie simple conserve les traditions. Quel est donc celui qui a travaillé le premier. Dieu qui a créé l'homme prit de la terre pour former Adam. Toutes les pages de l'Ecriture font l'éloge de l'agriculture. Les nobles romains ont travaillé la terre. Un jour pour défendre Rome on ne vit qu'un homme :

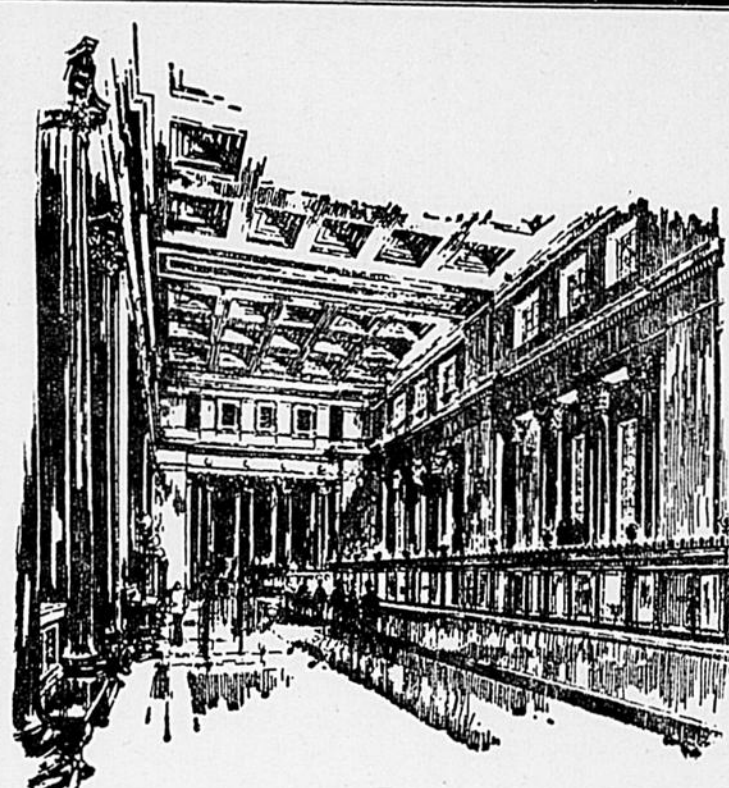
Cincinnatus, on le prit à la terre et après avoir délivré Rome il retourna à la terre. L'église a eu des moines agriculteurs, tels les trappistes. Les grands hommes pour la plupart sont issus de familles d'agriculteurs. Les trois premiers évêques des Trois-Rivières étaient des descendants d'agriculteurs. Nous qui vivons dans les villes, nous voyons la différence, où tous les gens travaillent jour et nuit, les agriculteurs travaillent le jour et se reposent la nuit. Dans les villes on travaille même le dimanche. Soyez contents, heureux, vous êtes infiniment mieux dans les campagnes que dans les villes. Nous apprécions le bonheur des agriculteurs. J'espère que vous conserverez l'esprit paroissial.

SI VOUS ÊTES AGENT D'AUTOMOBILES !



**Par le Longue Distance
vous pouvez effectuer
une vente-même
désespérée**

"N'attendez pas," dit Henry Ford,
"utilisez le téléphone!"



Ce que signifie une organisation bancaire complète

DANS tout le Canada, la Banque de Montréal possède des succursales qui s'appliquent à répondre aux besoins de chaque collectivité. Dans les villes, le caractère international du commerce et de l'industrie se traduit par des bureaux spacieux et très bien aménagés, qui sont, sous tous les rapports, équivalents à ceux des plus grandes maisons de banque du monde entier. Dans les districts ruraux, les succursales de la Banque de Montréal ont aussi pour objet de répondre exactement à la demande, de s'adapter aux besoins locaux et au développement local.

Quelle que soit l'importance du client on s'en occupe avec le même soin et la même attention. Dans chaque succursale il y a un département d'épargne où l'on sert un intérêt sur toutes les sommes déposées, à partir d'un dollar.

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans
L'actif total dépasse \$700,000,000.00

A 7.30 heures, le personnel du couvent offrit ses hommages de bienvenue à ses hôtes distingués les membres de la famille Magnan, à M. le curé et M. le vicaire de la paroisse, à MM. les chanoines et abbés, ainsi qu'à la Révérende Mère Marie-Antoinette, ex-supérieure générale de la Communauté de la Providence, fondatrice de l'Ecole Ménagère de Sainte-Ursule ; de la Révérende Mère Marie-Cuthbert, secrétaire de l'Hôpital Sainte-Jean de Dieu, une des premières missionnaires de cette maison ; à Révérende Mère Marie des Servites, supérieure provinciale de la Providence Saint-Joseph, Joliette ; à Révérende Soeur Marie-Hermance, supérieure de Ste-Elisabeth et toutes deux ex-supérieures de la maison de Sainte-Ursule, à Révérende Soeur Etienne-de-Hongrie, directrice provinciale des études, aux révérendes Srs Pierre-Baptiste et Marguerite de Cortone, déléguées de leurs diverses maisons pour témoigner de leur gratitude à cette honorable famille et prendre part à l'intéressante et si belle fête de la journée paroissiale.

Parmi les prêtres présents à part ceux nommés plus haut, nous avons remarqué : le chanoine Dusa-blon, de Louiseville, Charles-S. de Carufel, de Fall-River, Emile Lessard, curé de St-Louis de Champlain, Adélard Lupien, curé de Ste Angèle de Méridi, Alphonse Lessard, curé de St-Edouard, Antonio Milot, vicaire de Ste-Ursule, M. le chanoine F. Béland, de Maskinongé, empêché de se rendre, envoya une lettre d'excuse.

Pour faire suite à l'inoubliable fête de la journée paroissiale, le banquet du soir, auquel assistaient Messieurs les abbés présents à la fête, fut donnée au couvent.

Voici le programme de la soirée.

1. — Duo, Silver Chimes Gavotte par T. G. Wettach, par Mlles Régina Alary, Alice Dumas, Irma Dessureault, Marie - Madeleine Cloutier.

Suite à la page 5

FETE DU SOUVENIR

A STE-URSULE

Suite de la page 7

Sous la direction de Mlle Annette Dumas, habile professeur du couvent.

2. — Bienvenue aux visiteurs. Par M. Marius Boulay, élève du Jardin de l'Enfance.

3. — Hommage spécial à la Famille Jean-Baptiste Magnan.

"Les Echos d'outre-Tombe" Choeur des élèves.

4. — Adresse et offrande d'un riche bouquet spirituel, par Mlle Marie-Rose Béland, présidente des élèves Enfants de Marie.

5. — M. l'abbé Aristide Magnan curé de St-Désiré du Lac Noir, répondit en termes aussi touchants que délicats, aux hommages reçus.

Et le programme se continue dans une note plutôt joyeuse.

"La Vieille Maison", "Le Moulin de la Carrière", par le chœur des élèves.

Puis : "Vol d'oiseaux en bénissant Dieu". Poésie-récitation retirée de l'Enseignement primaire, avec chant et musique.

Monsieur Charles Magnan, par de nouvelles symphonies, sut faire ressortir nos modestes chants.

1. — Ave Maria, Schubert, Wilhelm.

2. — Symphonies improvisées sur des airs canadiens.

3. — Andante Finale de "Lucia di Lanermoor" Domizetti.

Pour main gauche. Cette pièce a été exigée pour le concours d'Europe.

"Le Drapeau canadien" ... Choeur par les garçons du Jardin de l'Enfance.

M. C. J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles Catholiques, avec son style gracieux et sa belle éloquence a su en un trop court quart d'heure jeter une flamme d'enthousiasme, pour le vrai, le bien et le beau, qui demeurera, voire même, dans le cœur des tout petits.

La soirée se termina par le chant O CANADA.

Le lendemain à huit heures du matin, l'abbé Aristide Magnan a chanté une grand-messe de Requiem pour le repos de l'âme de Dame Adeline Béland, épouse de Jean-Baptiste Magnan. L'abbé Antonio Magnan, vicaire de Ste-Anne de la Péraie, a dit une basse-messe à la chapelle du Sacré-Coeur. L'orgue était tenue par M. Chs Magnan. Les RR. SS. de la Providence et leurs élèves assistèrent à cette messe ainsi que les membres présents de la famille Magnan et plusieurs paroissiens.

(L'Echo de St-Justin).

o

LES VETERANS DE ST-HYACINTHE

Samedi dernier avait lieu la vente des "Coquelicots" au bénéfice des ex-soldats invalides, organisée par les dames et demoiselles de cette ville sous la présidence de Mme F. W. Moseley.

Les Vétérans ont droit (comme ils l'ont bien dit à Mme Moseley) d'être fiers du résultat de la vente.

En 1923, le montant de la vente était de \$253.49; en 1924 \$260.79, vendu le Samedi, et \$15.00, vendu le dimanche, formant le total de \$275.79 pour l'an 1924 et cette année \$259.00 vendu samedi et dimanche vu la triste température la vente n'était que de \$3.00, total \$262.00 pour cette année.

Si l'on considère que depuis que les manufactures Ames-Holden et Côté sont fermées, la ville a perdu un grand nombre de familles et au-delà de \$300.000 en salaires. Vu les élections Fédérales, l'organisation ne pouvait commencer à vendre les couronnes avant le mois de novembre, le résultat doit être considéré comme supérieur aux ans passés et les Vétérans offrent leurs sincères remerciements à l'aimable et dévouée présidente Mme F. W. Moseley et aux Dames et Demoiselles qui ont aidé à l'organisa-

tion et à la vente et espèrent recevoir leur bienveillant concours l'an prochain.

Dimanche dernier il y avait une démonstration commémorative à l'occasion de la fête de l'Armistice organisée par les Vétérans. La procession se formant à la salle des Vétérans, édifice des postes et départ à 1.45 p. m. Le corps de police et feu sous la conduite du chef A. Bourgeois, en grande tenue, conduisait la procession, la fanfare Philharmonique, M. René Morin, député fédéral, M. T. D. Bouchard, député provincial, et les représentants fédéraux et provinciaux, le Conseil Municipal, l'auto conduisant les Ministres, fournie par un Vétéran, M. C. J. Laframboise, les Vétérans, les Zouaves, le public à pied et les voitures.

Parmi les Vétérans nous avons remarqué M. Nap. Marion représentant la Succursale Ville-Marie de Montréal qui avait été reçu au train l'avant-midi par les Vétérans de St-Hyacinthe, accompagnés des Zouaves. Malgré ses maladies et infirmités, M. Marion comme l'an dernier occupait le poste d'honneur dans les rangs des Vétérans et a fait tout le parcours à pied aux côtés de son camarade, M. Jos. Rochon, président de la succursale locale et MM. O. Desmarais, R. G. Delvoy, Jos. Darveau, J. W. Archambault, C. Fournier, O. Daude- lin, J. A. Guertin, O. Morin, R. B. Bernard, A. Chagnon, D. Choquette, D. Vandal, A. Lavigne, L. Marchesseault, A. Hébert, Jos. Gervais, V. Arcand, E. Paquette, R. Bourbeau, N. Sansouey, A. Sansouey, A. Gaucher, A. Demers, R. Brabant, J. A. Guillerie, P. E. Tourchet, L. P. Ringuet, S. Dufresnes, N. Morin, V. Ducharme, J. A. Trinque, C. Morin, O. Blanchet, J. M. Jacques, A. E. Robert, P. Gazailles, O. Demers, J. H. Rainville, A. Goyette. Le Camarade C. J. Laframboise étant retenu à sa chambre après la maladie ne pouvait se joindre à ses camarades.

Des lettres de regrets furent reçues des Vétérans de Richmond, Drummondville, Acton-Vale, Farnham et Granby, qui, vu la mauvaise température et l'état des chemins, ne pouvaient venir fraterniser avec leurs camarades en ce grand jour.

A tous ceux qui ont aidé et participé, les Vétérans offrent leur sincères remerciements et disent à l'An prochain.

Résumé de l'allocution prononcée par le Pasteur J. E. Boucher, de l'Eglise St-Jean, St-Hyacinthe, P. Q., à l'occasion de la grande démonstration de l'Armistice, le 8 novembre dernier.

Le Pasteur J. E. Boucher remercie les Vétérans de lui avoir demandé à l'occasion de ce 7ième anniversaire de la signature de l'Armistice de bien vouloir leur adresser la parole (pour la troisième fois) et se dit touché d'être appelé encore une fois à la demande des Vétérans à cette tribune.

Le Pasteur Boucher remercie aussi les Vétérans d'avoir permis à la minorité de s'unir à la majorité en ce jour, dans cette grande démonstration de sympathie populaire.

Cet anniversaire de l'Armistice doit nous rappeler non seulement la victoire, mais les sacrifices consentis par nos soldats, et à nous qui restons, qui sommes ici, de nous montrer dignes de ces sacrifices, qui ont permis d'avoir plus de sécurité dans le présent et plus de confiance dans l'avenir.

Ce jour nous rappelle aussi les horreurs de la Grande Guerre, et notre devoir à nous est de ne pas oublier les ruines inoubliables et irréparables de cette grande catastrophe.

Il ne faut pas oublier ces ruines pour qu'elles nous incitent à vouloir la paix telle que nos soldats l'ont voulue dans les tranchées, la paix qui laissera les hommes à leur champs et aux mères, leur enfants.

En terminant, le Pasteur Boucher cite une page, ou quelques

versets du prophète Miché qui fait prévoir une ère de paix, où une nation ne tirera plus l'épée contre l'autre et où l'on n'apprendra plus la guerre.

Cette parole d'espoir, le Pasteur Boucher en ce 7ième anniversaire de l'Armistice la place parmi les Coquelicots de France que les Vétérans déposent en ce jour pieusement sur la tombe de nos soldats disparus.

Les Vétérans de St-Hyacinthe (quelles que soient leur race et religion) remercient le Pasteur Boucher de cette instructive allocution et lui demandent, à l'An prochain. (Communiqué par l'Association des Vétérans).

DEUX CONGRES CATHOLIQUES

Aujourd'hui, vient de se terminer, dans la vieille capitale de l'Auvergne, un vivant Congrès catholique. En même temps il s'en est ouvert un autre. Ces deux Congrès unis attestent une activité populaire et nationale, qui prouve à son tour que l'organisation défensive, à laquelle les catholiques ont été contraints depuis un an, ne les empêche de poursuivre leurs oeuvres de conquête et de formation.

J'ai dit deux Congrès catholiques. On pourrait me chicaner sur cette épithète. En fait, de ces deux assemblées, la première seule est catholique, officiellement et pleinement. La seconde, en apparence et en principe, est neutre. Nos prêtres et nos apôtres laïques y sont coudoyés par des protestants, voire par des incrédules. Mais ce mélange, étant donné l'esprit général de la réunion dont il s'agit, ne fait qu'accentuer la largeur et la pénétration de l'activité catholique. Ici, elle se manifeste ouvertement; là, elle inspire, elle dirige, elle anime des organisations théoriquement étrangères au monde religieux.

Mais il est temps que j'arrive au détail.

Le Congrès qui s'achève aujourd'hui, c'est celui de l'Union des Oeuvres.

Cette association, qui groupe à travers la France un très grand nombre d'organisations populaires (en particulier d'institutions de jeunesse) ainsi que les directeurs diocésains des oeuvres catholiques, tient chaque année ses assises générales dans un évêché de province. Elle était venue cette fois à Clermont, pour exercer son action sur cette région du centre où règne une puissante intensité de vie agricole et industrielle. Tous les diocèses avoisinants s'y trouvèrent représentés par leurs évêques en personne ou par des délégués officiels. Des prêtres actifs et des catholiques militants s'étaient joints à ce noyau d'élite, accourus de Paris, de Vendée, du Nord, de Franche-Comté, du Midi.

Ce n'est pas en quelques mots que se peut résumer une telle réunion, dont les séances de travail ont embrassé la plupart des questions populaires actuellement posées devant l'apostolat social et religieux. Je me contenterai d'en dégager l'esprit essentiel. Il caractérise à merveille les aspirations des catholiques de France à cette heure difficile. D'abord, union parfaite entre eux, de tous les points du territoire, autour de leurs évêques; en second lieu, sens vif et très clairvoyant des réalités sociales, en même que des nécessités de doctrines; enfin, tendance accentuée, vigoureuse et chaude, à la conquête des masses. On prétend les cantonner dans la défense et la revendication de leurs droits; sans négliger aucun de ces droits, dont l'exercice est pour eux un devoir et dont le respect, d'ailleurs, est une condition de salut national, ils songent plus encore à pénétrer, à res-

saisir, à entraîner le peuple. Ils veulent, en cultivant les élites, en constituer principalement des forces de propagande et, en développant les oeuvres, en faire surtout des foyers de rayonnement. Ils se sont attachés, ces trois jours, au recrutement sacerdotal, afin de multiplier les apôtres, à l'éducation de l'ouvrier, pour former de bons meneurs, aux institutions économiques, en vue de gagner les multitudes, à force de bienfaits.

Ils s'efforcent, en notre pays, par toutes les industries d'un dévouement tout à la fois méthodique et généreux, d'élargir et d'intensifier la vie spirituelle.

Mais ils se préoccupent aussi d'y maintenir et d'y accroître la vie tout court. Et j'en viens au second des deux Congrès, celui qui bat son plein tandis que j'écris ces lignes : Le Congrès National de la Natalité.

Je vous ai dit qu'officiellement, il est neutre. Il appelle et ressemble, en effet, tous les partis et toutes les confessions. Mais c'est une neutralité qui ne ressemble en rien à cette affectation d'ignorance religieuse, qui caractérise aujourd'hui la neutralité scolaire. D'éminents catholiques ont eu l'initiative de ces assemblées annuelles, ils y conservent une influence active, prépondérante et reconnue. En outre, ils ont pour collaborateurs et pour associés, des esprits loyaux et clairvoyants qui, même incrédules et libres-penseurs, admettent, en pratique aussi bien qu'en théorie, l'influence de la religion. L'un de ces derniers, tout incroyant qu'il soit, présenta, dans un des Congrès précédents, l'un des réquisitoires les plus solides et les plus vigoureux qui aient été prononcés contre le divorce. Voilà donc un homme de "gauche" qui n'est pas envoûté par la superstition des lois prétendues intangibles! Pas plus, d'ailleurs, que le pasteur Soulié, député de Paris, qui décidait, l'autre jour, un des groupes les plus importants de la Chambre, — et l'un de ceux avec lequel un gouvernement sérieux doit compter, — à réclamer l'abrogation des lois contre les religieux. Décidément, l'édifice laïque est ébranlé, non seulement par ses adversaires de toujours, mais encore par une partie des philosophes ou des politiques, dont il pouvait escompter l'appui.

Quant au Congrès de la Natalité, pour en compléter la physionomie, je noterai qu'une des sections qui le composent, — et qui n'est ni la moins importante ni la moins remarquable, — s'appelle officiellement la section catholique; elle a pour président Mgr. Chaptal, évêque auxiliaire de Paris. Détail original et suggestif : un des principaux rapports de cette section catholique — et un rapport, au surplus, dont le catholicisme est très net et très vivant, a pour auteur Mme Danielou, agrégée de l'Université, direction d'une oeuvre de haut enseignement, fort catholique... et femme d'un des membres du Ministère actuel.

François VEUILLOT.

:o:

CONTES

LIMOUSINS

Par
JEAN NESMY
Aux Editions Spes, 17 rue Soufflot,
Paris
10 fr. ; franco 11

Dans le Manuel Illustré de la Littérature Catholique, qui fait actuellement grand bruit, M. Jean Morienvall, accordant à M. Jean Nesmy la place qu'il mérite dans le mouvement littéraire contemporain, dit de cet excellent écrivain, dont le nom, sans tapage, du fond de sa province, peu à peu s'est imposé : "Il a le talent charmant des conteurs les plus aimables. Chacun de ses livres offre la joie de sentiments frais exprimés avec une gra-

A VENDRE

Fabrique de Machineries

F. X. Bertrand Ltée

St-Hyacinthe, P. Q.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la Société d'Administration Générale en sa qualité de fiduciaire pour les porteurs d'obligations de la Cie F. X. BERTRAND Ltée, spécialement autorisée en vertu d'une résolution extraordinaire des porteurs d'obligations adoptée à une assemblée tenue dans la ville de St-Hyacinthe, le 5 novembre 1925.

QUE des soumissions seront reçues par le fiduciaire jusqu'au 18 courant à midi à son bureau pour la vente en bloc ou en détail des biens suivants appartenant à la Compagnie F. X. BERTRAND Ltée :

(a) Fabrique comprenant les terrains, immeubles, machineries, ameublement, modèles, brevets, achelandage.

(b) Les marchandises ou machineries fabriquées ou en voie de fabrication.

(c) Dettes actives comprenant comptes, billets et hypothèque recevables.

Le tout suivant inventaire détaillé en la possession du fiduciaire et ouvert à l'inspection.

Conditions de vente : 50% comptant et différence garantie à la satisfaction du fiduciaire. Un dépôt de 10% devra accompagner toute soumission.

Le fiduciaire se réserve le droit de refuser ou d'accepter toute soumission.

Montréal, 5 Novembre 1925.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
Fiduciaire pour les porteurs d'obligations.
35 Rue St-Jacques.

NOUS VOUS DONNONS TOUJOURS SATISFACTION

Notre travail est garanti, pour chaque morceau qui sort de notre boutique. — La meilleure preuve de notre bon ouvrage: nous avons fait les derniers pantalons pour les constables de la ville, et tous se sont trouvés satisfaits, tant pour la coupe que pour le fini de l'ouvrage.

W.-A. BRODEUR
Marchand-Tailleur

204 rue Cascades

Té. 524J

L'AGRICULTURE ET LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

Suite de la première page

ser et de standardiser les oeufs. Ces qualités et ces types modèles (standard) s'appliquent non seulement au commerce d'exportation, d'importation et entre provinces, mais aussi au commerce domestique. Il se base sur la qualité de l'intérieur des oeufs, la propreté et le poids. La standardisation des oeufs canadiens a établi la confiance entre le producteur et le consommateur et entre l'exportateur et l'importateur anglais, et il en est résulté une très grande augmentation dans la demande d'oeufs canadiens au pays et à l'étranger.

Grâce à l'appui des femmes de ce pays, aussi bien celles qui produisent que celles qui consomment, ce système de classement, qui a paru au commencement vexatoire, du moins à certaines gens, est de mieux en mieux vu, et la plupart des Canadiens sont aujourd'hui d'avis qu'il constitue l'un des moyens les plus efficaces de développer l'industrie avicole et d'améliorer l'un de nos produits alimentaires.

Comme indication de la nature satisfaisante et hautement efficace de nos règlements sur le classement des oeufs, disons ici que les catégories et les règlements qui gouvernent le classement des oeufs, ont été adoptés et mis en vigueur presque en entier aux Etats-Unis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture de ce pays.

Laine. — Depuis que le classement des laines a été institué il y a déjà quelques années, le producteur reçoit les prix courants du monde pour toute la laine qu'il produit. Nul ne pourrait obtenir plus, et pendant bien des années, les éleveurs de moutons canadiens ont dû se contenter de prix bien inférieurs.

Le classement des céréales, des oeufs, du beurre, du fromage et des pores, destinés à l'exportation, est obligatoire, et ce sont ces quatre derniers produits qui présentent l'amélioration la plus sensible, au point de vue de la qualité des expéditions allant à l'étranger, de la demande ainsi que des prix obtenus pour ces produits par comparaison aux prix accordés pour la même catégorie de produits, venant de pays concurrents et vendus sur le même grand marché de la Grande-Bretagne.

Mais le classement n'est pas limité à ces articles; on classe également les pommes, les poires, les pommes de terre, le foin et la laine, mais ce n'est que lorsque le producteur le désire et alors le classement est généralement fait par le producteur lui-même, ou par un individu ou une organisation pour le producteur. Ce classement est, bien entendu, sujet à l'inspection et à la vérification par des inspecteurs fédéraux, qui ont le droit de recommander que des poursuites soient intentées lorsque les articles sont classés inexactement. Ce système exerce un bon effet en améliorant la qualité et en faisant mieux valoir nos produits, mais il est loin d'avoir le même effet sous ce rapport que le classement obligatoire effectué par les agents du gouvernement sur les pores, le beurre, le fromage, et jusqu'à un certain point, sur les oeufs et la laine.

(A Suivre)

ce et une douceur irrésistibles. Peu ont approché comme lui de l'Alphonse Daudet des Lettres de Mon Moulin".

Ce jugement, déjà exprimé par d'autres, qu'au-dessus du romancier, sinon au-dessus du chanteur incomparable de la forêt, il y a en M. Nesmy un conteur délicieux, un des meilleurs de notre temps, et un des héritiers les plus directs du maître conteur des Lettres de Mon Moulin, les lecteurs des Contes Limousins seront unanimes à le ratifier.

Quel joli recueil en effet que celui de ces vingt quatre contes tout fleuris de la fine fleur de l'esprit limousin, et combien d'entre eux, tels que : A quoi tient le Salut d'une Ame, Les Trois Alleluias d'un Jour de Paques, L'Ane qui Hérite, L'Essaim de la Fête-Dieu, L'Eau et le Pré, véritables petits chefs-d'oeuvres, semblent dignes d'être recueillis par les anthologies de l'avenir!

Il convient d'ajouter que le livre présenté avec un soin et une richesse typographique vraiment exceptionnels, nous révèle en outre, avec ses quatre-vingt illustrations, aussi uniformément savoureuses qu'habilement variées, le très vigoureux et original talent d'un artiste de grande valeur, sans nul doute, on parlera : M. G. Dardailon.